



EXPERTISE AUDIT ADVISORY
145 Avenue Thiers
33100 BORDEAUX

In Extenso

IN EXTENSO AUDIT
106 Cours Charlemagne
69002 LYON

LNA SANTE

Société Anonyme

7 boulevard Auguste Priou

CS 52420

44124 VERTOU

**Rapport des commissaires aux
comptes sur les comptes
consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2021



EXPERTISE AUDIT ADVISORY
145 Avenue Thiers
33100 BORDEAUX

In Extenso

IN EXTENSO AUDIT
106 Cours Charlemagne
69002 LYON

LNA SANTE

Société Anonyme

*7 boulevard Auguste Priou
CS 52420
44124 VERTOOU*

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale des actionnaires de la société LNA SANTE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société LNA SANTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

LNA SANTE

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 a créé depuis mars 2020 des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises par le Gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent encore à ce jour de multiples conséquences pour les entreprises intervenant dans certains secteurs particuliers ou selon des modalités spécifiques, qui peuvent impacter de manière importante leurs activités et leur financement voire générer des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Malgré les évolutions positives observées sur la pandémie de COVID-19 à ce jour, le groupe est encore impacté par cette crise sanitaire.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

LNA SANTE

Goodwill, Autorisations d'exploiter – Test de dépréciation

Risque identifié :

Au 31 décembre 2021, la valeur des goodwill s'élève à 136 millions d'euros et la valeur nette des autorisations d'exploiter s'élève à 406 millions d'euros pour un total bilan de 1 530 millions d'euros.

- Les *goodwill* correspondent, tels que détaillés en note 2.4.5 de l'annexe aux comptes consolidés aux écarts constatés entre le coût d'acquisition des titres des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation et la part de votre groupe dans la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs et des passifs relatifs à ces sociétés.
- Les autorisations d'exploiter sont comptabilisées, tel qu'indiqué dans la note 2.5.1 de l'annexe, au prix payé ou, en cas d'identification dans les douze mois à compter de la date d'acquisition d'un écart de valeur, à leur juste valeur.

Les goodwill et autorisations d'exploiter font l'objet d'un test de dépréciation, basé sur des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT d'un même secteur opérationnel, selon les modalités et les hypothèses décrites en notes 2.5.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Ces tests conduisent, le cas échéant, à comptabiliser une dépréciation de la valeur nette comptable pour la ramener à la valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Nous avons considéré que la valeur des goodwill et des autorisations d'exploiter est un point clé de notre audit :

- compte tenu de son importance dans les comptes consolidés de votre groupe,
- et du fait que la détermination de la valeur d'utilité, prise en compte dans les tests de dépréciation, nécessite le recours à des estimations et des hypothèses qui requièrent une part importante de jugement de la direction, notamment en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs, les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires selon les activités et le taux d'actualisation eu égard à la prime de risque marché.

Travaux des commissaires aux comptes

Dans le cadre de nos travaux, nous avons pris connaissance du processus d'élaboration et d'approbation des estimations et des hypothèses faites par votre groupe dans le cadre des tests de dépréciation. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des méthodes mises en place par la Direction pour élaborer les flux futurs de trésorerie ;
- Apprécier la pertinence de l'allocation des goodwill et des autorisations d'exploiter aux différentes UGT ou aux groupes d'UGT ;
- Analyser et apprécier le taux d'actualisation retenu par la direction en nous assurant de la pertinence des différents paramètres qui le constituent ;
- examiner les flux futurs de trésorerie retenus, au regard des données budgétaires, des résultats historiques ainsi que du contexte économique et financier dans lequel s'inscrit le groupe ;
- vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique des tests de dépréciation réalisés par le groupe ;

LNA SANTE

- évaluer si les informations données dans la note 2.5.5 de l'annexe aux comptes consolidés notamment en ce qui concerne les hypothèses clés et les analyses de sensibilité réalisées sont présentées de manière adéquate.

Suivi de la norme IFRS 16 sur les contrats de location

Risque identifié :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le groupe applique la norme IFR 16 relative aux contrats de location selon la méthode rétrospective simplifiée avec option pour le calcul rétrospectif du droit d'utilisation, comme le précisent les notes de l'annexe relatives aux méthodes comptables (note 2.5.3) et celles relatives aux principaux postes du bilan (note 16).

De ce fait, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location remplissant les critères de capitalisation définis par la norme, sont inscrits à l'actif pour une valeur nette comptable de 454 millions d'euros et les dettes de location au passif pour une valeur comptable de 494 millions d'euros après actualisation.

Nous avons considéré l'application de cette norme IFRS 16 comme point clé d'audit compte tenu de la forte volumétrie des données à collecter et du montant significatif de la valeur des droits d'utilisation et des dettes de loyers relatifs aux contrats de location, ainsi que du degré de jugement de la Direction dans la détermination des valeurs, notamment s'agissant des hypothèses relatives aux durées probables des contrats, et aux d'actualisation afférents.

Travaux des commissaires aux comptes

Notre approche d'audit a consisté à apprécier la pertinence et la conformité aux principes comptables applicables de la méthodologie retenue par le Groupe pour déterminer les principales hypothèses. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures et des contrôles-clés mis en place par la Direction pour l'application de la norme, notamment pour recenser et suivre les contrats de location;
- Effectuer des tests de détail sur la qualité des données saisies dans les systèmes d'informations, relatives aux contrats de location ;
- Examiner les hypothèses de durées retenues par la Direction pour la détermination de la dette locative et du droit d'utilisation des biens concernés, en cohérence avec la politique de gestion immobilière des établissements définie par le groupe;
- Analyser la méthodologie utilisée pour la détermination des taux d'actualisation utilisés pour le calcul des obligations locatives (sur la base des taux implicites).

Nous avons en outre apprécié le caractère approprié de l'information financière donnée dans la note 16 des états financiers.

Vérifications spécifiques

LNA SANTE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 29 mars 2022.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1- 2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société LNA SANTE par l'assemblée générale du 23 juin 2010 pour le cabinet IN EXTENSO AUDIT et du 3 mars 2008 pour le cabinet EXPERTISE AUDIT ADVISORY.

LNA SANTE

Au 31 décembre 2021, le cabinet IN EXTENSO AUDIT était dans la 12ème année de sa mission sans interruption et le cabinet EXPERTISE AUDIT ADVISORY dans la 14ème année, dont respectivement 12 et 14 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

LNA SANTE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les

LNA SANTE



faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Nantes et Bordeaux, le 28 avril 2022

Les commissaires aux comptes

IN EXTENSO AUDIT	EXPERTISE AUDIT ADVISORY
<p>DocuSigned by:  1D421CC9CCED4AF...</p>	<p>DocuSigned by:  240C7F95FCEC420...</p>
Françoise GRIMAUD PORCHER	Christophe ROUSSELI



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	2021			2020		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Chiffre d'affaires	1.	635 464	54 028	689 492	521 486	52 407	573 893
Achats consommés		(58 751)	(46 639)	(105 390)	(46 479)	(44 500)	(90 979)
Charges de personnel	2.	(345 507)	(2 906)	(348 413)	(277 419)	(2 447)	(279 866)
Charges externes	3.	(79 307)	(2 360)	(81 667)	(64 396)	(2 333)	(66 729)
Impôts, taxes et versements assimilés		(29 665)	(964)	(30 629)	(20 749)	(817)	(21 567)
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	4.	(73 200)	(3 812)	(77 013)	(64 094)	(1 672)	(65 766)
Dotations nettes aux dépréciations des créances clients	19.	126		126	(44)		(44)
Variation de stocks de produits en cours et de produits finis		1 023	(7 255)	(6 232)	842	(2 726)	(1 883)
Autres produits et charges d'exploitation	5.	19 754	4 784	24 538	5 413	(1 092)	4 322
Compte de liaison		(7 272)	7 272		(3 146)	3 146	
Résultat opérationnel courant		62 665	2 147	64 812	51 414	(32)	51 382
Autres produits opérationnels	6.	2 748	7	2 755	11 960		11 960
Autres charges opérationnelles	6.	(11 158)	(596)	(11 754)	(25 468)	(793)	(26 262)
Résultat opérationnel		54 255	1 558	55 812	37 905	(826)	37 080
Coût de l'endettement financier net	7.	(18 557)	(1 245)	(19 801)	(19 056)	(732)	(19 788)
Autres produits et charges financiers	8.	325	(84)	241	1 432	(81)	1 351
Résultat avant impôt		36 022	229	36 251	20 281	(1 639)	18 642
Charges d'impôt	9.	(13 728)	(856)	(14 585)	(10 448)	243	(10 205)
Résultat net des sociétés intégrées		22 294	(627)	21 667	9 833	(1 396)	8 437
Résultat des sociétés mises en équivalence	10.	2 318		2 318			
Résultat net de l'ensemble consolidé		24 612	(627)	23 985	9 833	(1 396)	8 437
Intérêts ne conférant pas le contrôle		441	34	475	596	35	631
Résultat net part du groupe		24 171	(661)	23 510	9 238	(1 431)	7 807
Résultat par action	11.			2,4543			0,8147
Résultat dilué par action	11.			2,4526			0,8147



ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	Notes	2021			2020		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Résultat net de l'ensemble consolidé		24 612	(627)	23 985	9 833	(1 396)	8 437
Autres éléments du résultat global :							
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	28.	1 386	84	1 470	(1 365)	7	(1 358)
Impôts différés sur juste valeur des instruments financiers dérivés	17.	(391)	(22)	(413)	440	(2)	438
Éléments recyclables par résultat		995	62	1 057	(925)	5	(920)
Ecart actuariel sur engagements de retraite	23.	1 380		1 380	(410)	(1)	(411)
Impôts différés sur écarts actuariels sur engag. retraite	17.	(367)		(367)	132		132
Éléments non recyclables par résultat		1 013		1 013	(278)	(1)	(279)
Autres éléments du résultat global		2 008	62	2 070	(1 203)	4	(1 199)
Résultat global de l'exercice		26 620	(565)	26 055	8 630	(1 392)	7 238
Dont part du groupe		26 178	(600)	25 578	8 037	(1 427)	6 610
Dont intérêts ne conférant pas le contrôle		442	34	476	594	35	629



SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE ACTIF

En milliers d'euros	Notes	31/12/2021			31/12/2020		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Actifs non courants		1 090 395	84 901	1 175 296	1 101 571	89 485	1 191 056
Ecart d'acquisition	12.	132 509	3 620	136 128	130 093	4 215	134 308
Immobilisations incorporelles	13.	410 531		410 531	404 093		404 093
Immobilisations corporelles	14.	84 144	78 313	162 458	80 644	80 494	161 138
Actifs financiers non courants	15.	3 025	76	3 101	3 707	1 275	4 982
Titres mis en équivalence	10.	4 058		4 058			
Droits d'utilisation des contrats de location	16.	452 000	2 262	454 263	479 672	2 580	482 251
Impôts différés actif	17.	4 128	629	4 757	3 364	921	4 285
Actifs courants		237 265	117 228	354 492	210 201	95 795	305 995
Stocks et en-cours	18.	4 554	81 101	85 655	4 716	81 653	86 369
Actifs sur contrats, clients et comptes rattachés	19.	42 942	23 539	66 481	41 516	3 333	44 849
Autres actifs courants	20.	41 418	6 040	47 458	43 248	5 694	48 941
Créances d'impôt		2 822	307	3 129	4 478	324	4 803
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21.	145 528	6 241	151 769	116 243	4 791	121 034
TOTAL ACTIF		1 327 659	202 129	1 529 788	1 311 772	185 280	1 497 052



SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE PASSIF

En milliers d'euros	Notes	31/12/2021			31/12/2020		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Capitaux propres totaux	22.	234 660	(11 674)	222 986	206 922	(11 071)	195 851
Capital social		19 514		19 514	19 412		19 412
Primes d'émission		51 558		51 558	49 912		49 912
Réserves consolidées		132 616	(11 106)	121 510	121 252	(9 737)	111 514
Résultat part du groupe		24 171	(661)	23 510	9 238	(1 431)	7 807
Capitaux propres du groupe		227 859	(11 767)	216 092	199 814	(11 169)	188 645
Intérêts ne conférant pas le contrôle		6 801	93	6 894	7 108	97	7 206
Passifs non courants		670 378	87 405	757 783	730 713	8 619	739 332
Engagements de retraite et avantages assimilés	23.	10 184	37	10 221	10 997	32	11 029
Provisions pour risques non courantes	24.				217		217
Impôts différés passifs	17.	73 281	3 640	76 921	71 580	5 306	76 886
Emprunts et dettes financières non courants	25.	141 355	81 045	222 399	175 594	243	175 837
Obligations locatives non courantes	16.	437 106	2 104	439 210	465 166	2 417	467 583
Autres éléments non courants	26.	8 452	580	9 032	7 159	621	7 779
Passifs courants		422 622	126 397	549 019	374 137	187 732	561 869
Provisions pour risques courantes	24.	8 364	750	9 115	7 463	917	8 379
Dettes fournisseurs et avances reçues		54 429	7 992	62 421	47 780	8 359	56 139
Emprunts et dettes financières courants	25.	181 672	107 594	289 267	101 626	174 482	276 108
Obligations locatives courantes	16.	54 858	315	55 173	54 404	307	54 711
Autres passifs courants	27.	111 919	16 339	128 258	158 086	5 511	163 597
Dettes d'impôts courants		3 629	1 156	4 785	2 584	350	2 934
Compte de liaison		7 750	(7 750)		2 194	(2 194)	
TOTAL PASSIF		1 327 659	202 129	1 529 788	1 311 772	185 280	1 497 052



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Notes	2021			2020		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
OPERATIONS D'ACTIVITES							
Résultat net de l'ensemble consolidé				23 985			8 437
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :							
<i>Amortissements et provisions</i>	34.1			81 614			69 640
<i>Coût de l'endettement financier net</i>	7.			19 801			19 788
<i>Charges d'impôt</i>	9.			14 585			10 205
<i>Plus ou moins-values de cession</i>				875			537
<i>Dividendes reçus</i>							(21)
<i>Autres produits et charges</i>				(3 251)			(2 723)
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt		131 512	6 096	137 608	104 537	1 326	105 863
Variation du besoin en fonds de roulement		(30 285)	(13 150)	(43 435)	40 375	16 509	56 884
<i>Stocks</i>	34.2	(658)	2 065	1 406	(1 631)	3 833	2 202
<i>Créances</i>	34.2	5 164	(21 168)	(16 004)	(28 249)	20 646	(7 603)
<i>Dettes</i>	34.2	(34 791)	5 954	(28 837)	70 255	(7 970)	62 285
Impôt décaissé		(12 823)	(1 429)	(14 253)	(15 811)	(433)	(16 244)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		88 404	(8 483)	79 921	129 101	17 402	146 503
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT							
Acquisition d'immobilisations incorporelles	13.			(3 457)			(4 698)
Acquisition d'immobilisations corporelles	14.			(10 243)			(9 065)
Acquisition d'actifs financiers non courants	15.			(814)			(1 240)
Var. des dettes sur acquisition d'immobilisations				(242)			(5)
Cession d'immobilisations corporelles				83			72
Cession d'immobilisations financières	15.			2 878			1 548
Dividendes reçus							21
Trésorerie nette sur acquisition et cessions de filiales				(15 851)			(192 578)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(17 884)	(9 762)	(27 647)	(202 231)	(3 713)	(205 945)
OPERATIONS DE FINANCEMENT							
Dividendes versés aux minoritaires				(788)			(817)
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	22.			(1 916)			(4 307)
Augmentation de capital	22.			1 748			
Actions propres et autres éléments non courants				(522)			(4 297)
Emissions d'emprunts désintermédiés	25.			152 895			73 700
Emissions d'emprunts bancaires	25.			140 495			177 160
Augmentation des dettes financières diverses	25.			3 560			3 072
Remboursement des emprunts désintermédiés	25.			(10 100)			(81 000)
Remboursement des emprunts bancaires	25.			(227 222)			(50 022)
Remboursement des obligations locatives	16.			(55 066)			(51 398)
Remboursement des dettes financières diverses	25.			(5 869)			(3 736)
Coût financier décaissé				(18 744)			(18 115)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		(41 222)	19 692	(21 530)	52 674	(12 433)	40 241
Trésorerie à l'ouverture	21.	116 109	4 780	120 889	136 566	3 524	140 090
Trésorerie à la clôture	21.	145 407	6 227	151 634	116 109	4 780	120 889
VARIATION DE TRESORERIE		29 298	1 447	30 745	(20 457)	1 256	(19 201)

L'effet de la variation du besoin en fonds de roulement provient principalement du remboursement des avances de trésorerie reçues des autorités en 2020 sur le secteur Sanitaire pour 45 852 milliers d'euros.



VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Note	Nombre Actions	Capital social	Primes d'émission	Actions Propres	Réserves et résultat	Capitaux propres groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Situation au 31/12/2019		9 705 937	19 412	49 912	(2 580)	122 572	189 316	7 485	196 800
Neutralisation des actions auto-détenues					(3 318)	31	(3 287)		(3 287)
Plan d'attribution d'actions gratuites conditionnée						314	314		314
Distribution de dividendes ⁽¹⁾						(4 307)	(4 307)	(897)	(5 204)
Total des transactions avec les actionnaires					(3 318)	(3 962)	(7 280)	(907)	(8 187)
Résultat net de la période						7 807	7 807	631	8 437
Autres éléments du résultat global						(1 197)	(1 197)	(2)	(1 199)
Résultat global						6 610	6 610	629	7 238
Situation au 31/12/2020	22.	9 705 937	19 412	49 912	(5 898)	125 219	188 645	7 206	195 851
Variation de capital		51 099	102	1 646			1 748		1 748
Neutralisation des actions auto-détenues					259	24	283		283
Variation de périmètre						1 600	1 600		1 600
Plan d'attribution d'actions gratuites conditionnée						(10)	(10)		(10)
Autres variations						164	164		164
Distribution de dividendes ⁽¹⁾						(1 916)	(1 916)	(788)	(2 704)
Total des transactions avec les actionnaires		51 099	102	1 646	259	(138)	1 869	(788)	1 081
Résultat net de la période						23 510	23 510	475	23 985
Autres éléments du résultat global						2 068	2 068	1	2 070
Résultat global						25 578	25 578	476	26 054
Situation au 31/12/2021	22.	9 757 036	19 514	51 558	(5 639)	150 659	216 092	6 894	222 986

⁽¹⁾ L'Assemblée Générale du 23 juin 2021 a approuvé la distribution de dividendes de 0,20 euro par action au titre de l'exercice 2020, qui a été versée en numéraire le 9 juillet 2021, à comparer à un dividende de 0,45 euro par action au titre de l'exercice 2019.

Le montant des réserves non distribuables s'élève à 5 038 milliers d'euros au 31 décembre 2021, contre 4 892 milliers d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2020.



ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. Faits marquants de l'année

EVOLUTION DU PARC DE LITS

Le Groupe a complété sur l'exercice 2021 le parc en exploitation de 128 lits et places à 9 232 lits avec les mouvements suivants :

- Reprise de 88 lits avec l'acquisition de la clinique psychiatrique La Brière
- Rebasage capacitaire de 40 places en HAD

STRUCTURE FINANCIERE

Suite à l'acquisition structurante de Clinique Développement en décembre 2020, le Groupe a adapté sa structure de financement via une double opération, ayant pour principaux objectifs :

- de refinancer l'acquisition du groupe Clinique Développement et l'échéance prochaine de l'EuroPP 2022 ;
- de sécuriser la liquidité et allonger la maturité par des lignes confirmées bien dimensionnées ;
- d'accompagner la stratégie de développement du Groupe et couvrir ses besoins de financement.

Les opérations ont porté sur l'aménagement du crédit syndiqué existant :

- en portant le montant de la ligne de crédit renouvelable (RCF) à 265 millions d'euros (contre 200 millions d'euros précédemment) avec une échéance allongée à juin 2026 (plus deux options d'extension d'un an chacune)
- avec une nouvelle tranche Prêt à Terme (Term Loan) à 6 ans de 75 millions d'euros, tirable en fonction des besoins d'investissement sur une période de disponibilité de 3 ans.

et sur l'émission d'un Euro-PP pour un montant total de 90 millions d'euros dont 45 millions d'euros à échéance 7 ans (19 juillet 2028) portant un coupon de 2,80% et 45 millions d'euros à échéance 8 ans (19 juillet 2029) portant un coupon de 3%, structuré en 2 tranches entièrement libérées en 2021.

Pour la première fois, le Groupe intègre trois critères de performance RSE au sein des deux financements (au format « Sustainable Linked Loan » pour le Crédit Syndiqué et au format « Sustainable Linked Bond » pour l'EuroPP). Les conditions financières (grille de marge) s'ajustent selon un système de Bonus/Malus en fonction de l'atteinte d'objectifs fixés pour chaque année. Le Groupe Société Générale intervient en tant que Coordinateur RSE.

En application d'IFRS 9, l'aménagement du crédit syndiqué a été analysé comme une modification substantielle de la dette, entraînant la décomptabilisation de l'ancienne dette et la comptabilisation de la nouvelle dette aux conditions de marché. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de la nouvelle dette ont été incorporés à son taux d'intérêt effectif et comptabilisés en diminution de la valeur comptable de la dette.



AUGMENTATION DE CAPITAL

Une augmentation de capital a été réalisée au 30 novembre 2021 par l'émission de 51 099 titres dont la valeur nominale est de 2 euros. Les détenteurs des nouveaux titres sont les salariés du groupe LNA Santé, qui ont décidé d'adhérer au plan d'épargne entreprise au travers du FCPE Nobel. Les impacts de cette opération sur les états financiers sont présentés en Note 22.

2. Référentiel Comptable, Modalités de consolidation, Méthodes et règles comptables

2.1. Présentation générale du Groupe

La société anonyme LNA Santé est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé à Vertou (44) au 7, boulevard Auguste Priou et inscrite au RCS sous le numéro 388 359 531.

Le Groupe présente une activité principale de gestion et d'exploitation d'établissements de santé (soins médicaux et de réadaptation, cliniques psychiatriques, antennes d'hospitalisation à domicile, chirurgie et centres de santé) et de résidences médicalisées pour personnes âgées valides, semi-dépendantes ou dépendantes. Au sein de ses établissements, il offre des prestations de service hôtelières et médicales. Chaque établissement est soumis à autorisation administrative.

L'hébergement étant l'une des principales caractéristiques de ce type d'activité, le Groupe possède une activité immobilière au service de l'exploitation. Dans le cadre de sa politique de développement, le Groupe est amené à restructurer des bâtiments existants pour les rendre conformes aux différentes normes exigées et aux standards internes du Groupe, à créer des extensions ou de nouveaux bâtiments ex-nihilo. Le Groupe n'a cependant pas vocation à garder son immobilier et le cède à des investisseurs. Il peut donc être amené à réaliser des opérations de promotion immobilière.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprennent le Groupe formé par la Société LNA Santé et ses filiales, dénommé LNA Santé, et plus communément le « Groupe ». Le périmètre de consolidation est décrit au paragraphe 3.

En date du 29 mars 2022, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021. L'Assemblée Générale des actionnaires, devant se prononcer sur ces états financiers, doit se réunir le 22 juin 2022.

2.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2021.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.



Outre les points relevés au paragraphe 2.4.6, les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les nouvelles normes IFRS et interprétations publiées au 31 décembre 2021 et non encore entrées en vigueur pourront avoir des conséquences sur les comptes consolidés et sont exposées en point 2.4.6.

2.3. Principes de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Les états financiers ont été préparés sur la base des méthodes comptables et des modalités d'évaluation décrites ci-après.

2.4. Base et établissement des états financiers

2.4.1. Estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

- **Dépréciation estimée des écarts d'acquisition et actifs à long terme**

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition (goodwills) et les actifs à long terme à des tests de dépréciation conformément à la méthode comptable exposée au paragraphe 2.5.5. Les unités génératrices de trésorerie qui servent de base à ces calculs sont constituées des établissements qui sont pour la plupart des sociétés juridiques indépendantes. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations, notamment à une modélisation des résultats futurs.

- **Contrats de location**

Conformément à IFRS 16, le Groupe évalue les obligations locatives liées à ses contrats de location en actualisant les loyers futurs. Cette évaluation repose sur deux hypothèses principales, à savoir la durée probable du contrat et le taux d'actualisation.

Pour chaque contrat, le Groupe a évalué la durée probable en prenant en compte la durée non résiliable du contrat et la probabilité d'exercer ou non des options de renouvellement ou de résiliation. Ces estimations prennent en compte l'impact de la décision rendue par l'IFRS IC en novembre 2019.

La méthode de détermination du taux d'actualisation est décrite au paragraphe 2.5.3.

- **Impôts différés**



Les impôts différés actifs et passifs représentent un montant significatif des états financiers du Groupe. Ils incluent notamment l'imposition latente sur les autorisations d'exploiter et sur l'évaluation des constructions. La recouvrabilité des impôts différés repose sur la modélisation des résultats futurs. La méthode de comptabilisation des impôts différés est présentée au paragraphe 2.5.21.

- **Méthode de l'avancement**

La méthode de l'avancement est retenue pour constater le chiffre d'affaires et la marge sur les opérations de promotion sur des réhabilitations d'immobiliers acquis par le Groupe ainsi que pour les opérations de vente en état futur d'achèvement (VEFA).

L'appréciation de la marge à terminaison sur la base d'un budget prévisionnel de travaux régulièrement mis à jour (revue périodique interne des programmes) peut faire appel en partie à des estimations, en fonction de la spécificité du chantier. Le détail de la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires immobilier est présenté au paragraphe 2.5.18.

- **Provisions pour indemnité de départ à la retraite**

Comme indiqué au paragraphe 2.5.12, le Groupe comptabilise une provision pour indemnité de départ à la retraite. Cette provision est calculée en fonction de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les futures augmentations de salaires, le taux de rotation des salariés et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées.

2.4.2. Méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend l'ensemble des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par la société LNA Santé. Au 31 décembre 2021, trois sociétés sont consolidées par mise en équivalence, l'ensemble des autres sociétés du périmètre par intégration globale. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Tous les soldes et transactions intra-groupe, y compris les résultats internes provenant de transactions intra-groupe, sont éliminés.

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels ou de situations arrêtées au 31 décembre et retraités, le cas échéant, en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

2.4.3. Première application des normes IFRS

L'effet de la première application des IFRS au 31 décembre 2004 a été exposé dans le document de base de l'exercice 2005 en page 144.

S'agissant de la norme IFRS 3 relative aux regroupements d'entreprises, la méthode rétrospective de retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs à la date de constitution du Groupe a été appliquée, en conformité avec les normes IFRS, en reprenant l'historique de chaque société depuis leur date d'acquisition, soit septembre 1997 pour le 1^{er} achat. Compte tenu du développement récent du Groupe, les archives informatiques ont permis de reconstituer tous les écarts d'acquisition.



De la même manière, les normes IAS 16 et IAS 38 telles que révisées en 2004, ont été appliquées de façon rétrospective.

2.4.4. Méthodes de conversion

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation sont dans la zone Euro. La monnaie de fonctionnement du Groupe est l'euro.

2.4.5. Regroupement d'entreprises

La norme IFRS 3 définit le regroupement d'entreprises comme une transaction ou autre évènement permettant d'obtenir le contrôle d'une ou plusieurs entreprises. Une entreprise étant considérée comme un ensemble intégré d'activités et d'actifs, susceptible d'être exploité et géré dans le but de fournir des biens ou des services à des clients, de produire des revenus de placement (tels que des dividendes ou des intérêts) ou de tirer d'autres produits d'activités ordinaires. Ainsi, une entreprise se compose d'intrants et de processus, appliqués à ces intrants, qui ont la capacité de contribuer à la création d'extrants.

Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis à la date de prise de contrôle sont inscrits à l'actif en écarts d'acquisition. Pour les regroupements opérés antérieurement au 1^{er} janvier 2010, le coût d'acquisition inclut les frais d'acquisition. En application d'IFRS 3 révisée et pour les regroupements réalisés depuis le 1^{er} janvier 2010, les frais d'acquisition directement rattachables à l'opération d'acquisition tels que les rémunérations d'intermédiaires, les honoraires de conseil, juridiques, comptables ainsi que les droits et taxes afférents sont comptabilisés en résultat. Le Groupe comptabilise ces frais sur la ligne « Autres charges opérationnelles » du compte de résultat.

A compter de la date d'acquisition correspondant à la date effective de prise de contrôle, conformément à IFRS 3 révisée, le Groupe dispose d'un délai de douze mois pour procéder à l'évaluation des actifs remis, des passifs encourus et des passifs éventuels à leur juste valeur.

Si la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition ne peut être déterminée que provisoirement à la date de prise de contrôle, car soit les justes valeurs à attribuer aux actifs, passifs ou passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, soit le coût d'acquisition, ne peuvent être déterminés que provisoirement, l'écart d'acquisition est comptabilisé en tenant compte de ces valeurs provisoires. Dans ce cas, des ajustements de ces valeurs provisoires sont comptabilisés de manière définitive dans le délai susmentionné de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Dans le cadre de leur première consolidation, la détermination de la valeur et la revue des composantes du prix des actifs acquis sont assurées au moyen de différentes méthodes d'évaluation.

L'analyse comparative des valeurs peut en définitive conduire l'acquéreur dans des cas bien délimités à constater que l'opération d'acquisition a été menée dans des conditions avantageuses. L'écart d'acquisition négatif est alors comptabilisé au compte de résultat au cours de la période d'acquisition en autres produits opérationnels.



Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe peut évaluer les intérêts ne conférant pas le contrôle soit à leur juste valeur, soit sur la base de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise évalué à la juste valeur à la date d'acquisition.

Les impacts de ces opérations sur les comptes consolidés du Groupe sont détaillés en Note 12.2.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, ou en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur.

Les modalités du test de dépréciation sont décrites au paragraphe 2.5.5.

2.4.6. Evolution des principes comptables et méthodes d'évaluation au 1^{er} janvier 2021

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros et ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 mars 2022.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés 2021 sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à l'exception des nouvelles normes applicables ci-dessous.

Normes, interprétations et amendements aux normes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2021

Sont concernés les textes suivants :

Normes ou Interprétations	Date d'adoption par l'UE	Date d'entrée en vigueur
Amendements d'IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 « Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2 »	14/01/2021	01/01/2021
Amendements d'IFRS 16 « Allègements de loyer liés à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 »	31/08/2021	01/04/2021
Amendements d'IFRS 4 « Prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 »	16/12/2020	01/01/2021

Les autres normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2021 sont sans impact significatif sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2021. Comme sur l'exercice 2020, le Groupe n'est pas concerné par des abandons ou réductions de loyers significatifs sur l'exercice 2021 qui seraient éligibles à l'amendement à IFRS 16 « Allègements de loyer liés au COVID-19 » prolongé en 2021.

Le Groupe n'est pas concerné par les modifications d'IFRS 4, applicable aux sociétés d'assurance.

L'IFRS IC a publié dans son update d'avril 2021 une décision définitive clarifiant la façon dont sont calculés les engagements relatifs aux régimes à prestations définies comportant à la fois une obligation de présence au moment du départ en retraite, un plafonnement des droits à partir d'un certain nombre d'années d'ancienneté et dépendant de l'ancienneté du salarié à la date de départ en retraite.

L'application de cette décision est sans impact pour le Groupe compte tenu des caractéristiques des régimes.



Concernant l'Agenda décision relative à la comptabilisation des coûts de configuration et de customisation des logiciels, les analyses n'ont pas montré d'impact significatif sur les comptes.

Normes, interprétations et amendements non encore appliqués

Sont concernées les normes suivantes :

Normes ou Interprétations	Date d'adoption par l'UE	Date d'entrée en vigueur ⁽¹⁾
Amendement d'IFRS 3 « Référence au Cadre conceptuel »	02/07/2021	01/01/2022
Amendement d'IAS 37 « Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat »	02/07/2021	01/01/2022
Amendements d'IAS 16 « Immobilisations corporelles : Produit antérieur à l'utilisation prévue »	02/07/2021	01/01/2022
Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020	02/07/2021	01/01/2022
IFRS 17 « Contrats d'assurance »	23/11/2021	01/01/2023
Amendements à IAS 1 « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants » et « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – report de la date d'entrée en vigueur »	03/03/2022	01/01/2023
Amendement d'IAS 8 : « Définition des estimations comptables »	03/03/2022	01/01/2023
Amendement d'IAS 12 : « Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction »	Non adopté	01/01/2023
Amendement d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : « Informations à fournir sur les méthodes comptables »	Non adopté	01/01/2023
Amendement d'IFRS 17 « Contrats d'assurance » : Première application d'IFRS 17 et IFRS 9 – Information comparative	Non adopté	01/01/2023

⁽¹⁾ Sous réserves d'adoption par l'Union Européenne. Applicable à compter des exercices ouverts aux dates du tableau.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2021.

L'analyse des impacts de la mise en place de ces évolutions est en cours.

2.5. Méthodes et règles comptables

2.5.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à des logiciels en service et à des autorisations d'exploiter.

Ces autorisations d'exploiter constituent des actifs à durée de vie indéfinie, bien que les autorisations d'exploiter soient en principe accordées pour une durée de 15 ans.

Elles se renouvellent par tacite reconduction sauf en cas de non-respect de la réglementation.

Des contrôles et des évaluations internes, garants de l'existence de bonnes pratiques professionnelles, conditionnent positivement les modalités de renouvellement des autorisations.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées au prix effectivement payé ou sont comptabilisées à leur juste valeur



en cas d'identification dans les douze mois à compter de la date de l'acquisition d'un écart de valeur sur les autorisations d'exploitation acquises.

A ce titre, la juste valeur des autorisations d'exploitation est déterminée en tenant compte de la nature des activités reprises (référence à un multiple de chiffre d'affaires selon l'affectation aux secteurs opérationnels : Médico-Social France, Médico-Social Belgique et Sanitaire) et de la pertinence des estimations établies en fonction de la maîtrise et de la maturité des projets d'exploitation (référence à une valeur d'utilité déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par l'exploitation continue des actifs corporels et incorporels pendant leur période d'utilité et de leur valeur terminale à l'issue de cet horizon).

Dès lors qu'un ajustement de la valeur des immobilisations incorporelles est constaté à la date d'acquisition par rapport au prix d'acquisition, le Groupe retient la valeur de comptabilisation à l'actif correspondant à la valeur minimale entre les deux méthodes d'évaluation (approche du multiple de chiffre d'affaires et approche de la valeur d'utilité par la méthode des DCF).

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont maintenues à leur coût d'acquisition selon le modèle du coût retenu selon l'approche décrite précédemment.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, sont soumises à des tests de dépréciation annuellement ou à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît, comme par exemple la diminution significative du taux d'occupation.

Les autres immobilisations incorporelles, à savoir les logiciels, sont amorties dès leur date de mise en service, en mode linéaire sur une durée d'un an à l'exception des principales composantes applicatives de l'ERP qui sont amorties sur 5 ans.

LNA Santé comptabilise des frais de développement. Selon IAS 38 « Immobilisations incorporelles », ces frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service,
- sa capacité à utiliser l'immobilisation incorporelle,
- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser l'immobilisation incorporelle,
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de configuration et d'adaptation des logiciels utilisés en mode SaaS sont traités selon l'interprétation de l'IFRS IC de mars 2021, à savoir reconnus en charges à la réalisation des travaux de configuration et d'adaptation s'ils sont considérés comme étant distincts du service d'accès au logiciel.



Dans le cas où ils ne sont pas distincts du service d'accès au logiciel, ces coûts sont reconnus au résultat sur la durée d'accès au service.

2.5.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon un mode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

Type d'immobilisations	Durées d'amortissement
Matériel de bureau et informatique	4 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Linge	7 ans
Vaisselle	7 ans
Agencements divers	5 à 10 ans
Mobilier	7 à 10 ans
Gros matériels	10 ans
Petits matériels	5 à 7 ans
Matériel de communication et système appel malades	10 ans
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.



Pour les constructions, le Groupe a retenu les composants suivants décrits dans le tableau ci-dessous :

Composant	Durées d'amortissement ⁽¹⁾
Structure	20 à 30 ans
Assurance Dommage Ouvrage	10 ans
Honoraires / Impôts et taxes	10 à 20 ans
Second Œuvre	10 à 15 ans
Equipement / Aménagement / Décoration	5 à 10 ans

⁽¹⁾ tenant compte des spécificités de l'activité.

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement ou d'amélioration d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les dépenses ultérieures encourues pour le remplacement ou l'amélioration d'un composant d'une immobilisation corporelle sont inscrites en immobilisations corporelles. En cas de remplacement, l'ancien composant est comptabilisé en charges.

2.5.3. Contrats de location

Le Groupe évalue si un contrat est un contrat de location selon IFRS 16 en appréciant, à la date d'entrée, si ce dernier porte sur un actif spécifique, si le Groupe obtient la quasi-totalité des avantages économiques liés à l'utilisation de l'actif et a la capacité de contrôler l'utilisation de cet actif.

Les deux exemptions de capitalisation proposées par la norme au titre des contrats d'une durée initiale inférieure ou égale à douze mois et des biens de faible valeur unitaire à neuf, que le Groupe a défini comme étant inférieure ou égale à 5 000 euros, sont utilisées. Par ailleurs, le retraitement IFRS 16 du parc de véhicules est considéré comme non significatif et ne fait pas l'objet de retraitement. En conséquence, les loyers afférents à ces contrats sont enregistrés au compte de résultat de manière linéaire sur la durée de location.

Lors de la comptabilisation initiale d'un contrat, le droit d'usage et la dette de location sont évalués par actualisation des loyers futurs, sur la durée du contrat de location en prenant en compte les hypothèses de renouvellement des baux ou de résiliation anticipée si ces options sont raisonnablement certaines d'être exercées. Les baux activés selon la norme IFRS 16 concernent des ensembles immobiliers accueillant l'activité d'exploitation, leur durée contractuelle est généralement comprise entre 9 et 12 ans.



Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de commencement du contrat. Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait l'entité preneuse, au commencement du contrat de location, pour financer l'acquisition du bien loué. Ainsi, le Groupe calcule une courbe de taux zéro-coupon en fonction de son profil de risque (taille, notation et volatilité), qui permet d'actualiser les flux combinés futurs des portefeuilles de loyers des entités consolidées, quels que soient leurs échéanciers. Sur cette base, un taux équivalent constant applicable à la chronique de loyers à actualiser est défini et appliqué aux contrats. Les taux utilisés ont donc été déterminés de façon à refléter le taux qui serait obtenu pour un emprunt avec un profil de paiement des flux similaire (i.e. un taux reflétant la durée du contrat).

Ultérieurement, le droit d'utilisation est amorti sur la durée attendue de location. La dette est, quant à elle, évaluée au coût amorti ; c'est-à-dire augmentée des intérêts calculés comptabilisés en résultat financier, et réduite du montant des loyers versés.

2.5.4. Immeubles de placement

Le Groupe ne détient aucun immeuble de placement.

2.5.5. Perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles

Les valeurs comptables des actifs sont revues périodiquement afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. Des tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par an pour les actifs à durée de vie indéterminée, c'est-à-dire essentiellement pour les autorisations d'exploiter et les écarts d'acquisition.

La réalisation des tests de dépréciation est faite à partir des unités génératrices de trésorerie (UGT) pour les autorisations d'exploiter et par groupe d'unités génératrices de trésorerie d'un même secteur opérationnel pour les écarts d'acquisition (Secteurs Médico-Social France, Médico-Social Belgique et Sanitaire).

Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie de manière indépendante des autres UGT. Au sein du Groupe, les UGT sont déterminées au niveau de l'établissement (EHPAD, SMR ou MRPA) ou pôle médical, regroupant plusieurs établissements lorsque leurs flux de trésorerie sont liés.

En cas de constatation d'une perte de valeur, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur nette comptable à la valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Les principales modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation des autorisations d'exploiter et des écarts d'acquisition prévus par la norme IAS 36 et réalisées début 2022 sont décrites ci-après.

La valeur des unités génératrices de trésorerie est déterminée par la valeur d'utilité, qui repose sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie au niveau de chaque UGT. Dans la mesure où un transfert sur un même site opérationnel est autorisé et programmé en relation avec les autorités de tarification générant le regroupement d'autorisations d'exploitation, une nouvelle unité génératrice de trésorerie est constituée regroupant l'ensemble des actifs temporairement séparés (anciennes UGT). Dans ce cas, dès lors que des prévisions fiables peuvent être établies par la direction du Groupe, les flux de



trésorerie actualisés sont constitués à la fois de ceux générés par les actifs existants avant regroupement jusqu'à la date de transfert, et ce compris les coûts de départ, et de ceux générés postérieurement au transfert sur le nouveau site d'accueil.

Dans quelques cas très spécifiques où le Groupe envisage de manière certaine une reconfiguration des actifs testés sans disposer d'un plan d'affaires suffisamment abouti pour permettre d'estimer des flux de trésorerie futurs de manière fiable, il peut être fait référence à l'approche du multiple de chiffre d'affaires selon l'appartenance de l'UGT aux secteurs opérationnels : Médico-Social France, Médico-Social Belgique et Sanitaire.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée de la somme des flux futurs nets de trésorerie basés sur l'indicateur EBITDA¹ retraité d'IFRS 16, actualisé, net d'impôt, et déterminés à partir du business plan élaboré par la Direction Générale du Groupe, en fonction des meilleures estimations du management et en tenant compte des performances passées.

L'actualisation des flux de trésorerie est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe, représentatif des caractéristiques du secteur, des conditions de financement du marché et peut être ajusté du risque propre à l'actif économique testé.

Conformément à l'IAS 36, les tests de dépréciation ont été effectués en début d'année 2022, sur les unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie incluant des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles.

Les pertes d'activité liées à la crise sanitaire ont été reflétées dans le plan d'affaires du Groupe réalisé en début d'année 2022, avec une remontée des taux d'occupation progressive sur 2022 et un retour à la normale estimé à début 2023.

Les principales hypothèses de taux retenues et testées (analyse de sensibilité) ont été les suivantes :

- maintien du taux de croissance à l'infini : 1,75% sur tout le groupe (EHPAD, SMR, HAD, MRPA et cliniques psychiatriques),
- taux d'actualisation : 7,0 % en 2021 identique à celui de 2020 tenant compte des paramètres de marché (prime de risque et coût de l'argent sans risque),
- taux d'investissement en maintien de l'actif : taux retenu en 2021 de 1,7 % du chiffre d'affaires sur l'horizon explicite de 12 ans (correspondant au plan d'affaires du Groupe) puis 2,4 % en flux normatif. En 2020, les hypothèses étaient de 2,4 % du chiffre d'affaires sur l'horizon explicite puis de 2,4 % en flux normatif.

Sur l'horizon explicite, les flux de trésorerie entrants et sortants ne sont pas indexés sur l'inflation.

En matière de regroupement d'UGT, ces paramètres restent identiques selon les secteurs opérationnels auxquels ils se rattachent.

¹ L'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) correspond au résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels, dotations aux amortissements et provisions, après dotations et reprises sur dépréciations de stocks immobiliers.



L'éventuelle dépréciation des actifs d'un groupe d'unités génératrices de trésorerie est imputée prioritairement sur l'écart d'acquisition concerné (perte enregistrée en autres charges opérationnelles) et ensuite, en cas d'insuffisance, sur la valeur des autorisations d'exploiter.

2.5.6. Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent :

- des actifs financiers non courants : les titres de participation non consolidés, les autres titres immobilisés et créances rattachées, les prêts, ainsi que les dépôts et cautionnements et instruments financiers actifs,
- des actifs financiers courants : trésorerie et équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement), les créances clients, les créances sociales, les créances fiscales exigibles, ainsi que les créances diverses

Les titres de participation non consolidés et les autres titres immobilisés sont évalués sur option à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclable. A la clôture de l'exercice, la valeur nette comptable de ces actifs financiers a été jugée représentative de leur juste valeur et aucun écart n'a été enregistré.

Les dépôts et cautionnements, ainsi que les prêts, sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation représentative des pertes attendues.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur à la clôture et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier. Elles ne sont donc soumises à aucun test de dépréciation.

Les justes valeurs sont déterminées par référence à la cotation du marché.

2.5.7. Actifs non courants destinés à être cédés et abandons d'activité

Le Groupe utilise tous ses actifs non courants et il n'existe pas d'actifs non courants destinés à être cédés, ni abandon d'activités.

2.5.8. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts nécessaires à l'achèvement et à la réalisation de la vente.

Dans les établissements, les stocks concernent principalement des matières et marchandises. Ils sont évalués selon la méthode du premier entré premier sorti.

En matière immobilière, les stocks sont évalués au coût de revient de l'opération ou au coût de comptabilisation initiale, selon la nature de l'opération.



Les stocks sont ramenés à leur valeur nette réalisable dès lors qu'il existe un indice que cette valeur est inférieure aux coûts et la dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

2.5.9. Actifs sur contrats, clients et autres débiteurs

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facturation, déduction faite des dépréciations des montants non recouvrables. Elles sont évaluées au coût amorti diminué des pertes attendues sur la durée de vie de la créance selon le modèle simplifié prévu par IFRS 9. L'évaluation des pertes attendues sur les créances de l'activité exploitation est réalisée sur une base statistique car elles sont composées de créances d'un volume important mais individuellement non significatives et présentant des caractéristiques et un niveau de risque homogène. Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les créances clients de l'activité immobilière proviennent notamment du fait que les ventes de lots sont comptabilisées à la signature des actes alors que les paiements sont échelonnés dans le temps au rythme des appels de fonds réalisés aux différents stades d'avancement des chantiers lorsqu'il s'agit de VEFA – Ventes en l'état futur d'achèvement. Au 31 décembre 2021, les pertes attendues sur les créances de l'activité immobilière sont considérées comme non significatives car le cadre réglementaire sécurise le paiement de ces créances.

2.5.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, les fonds de caisse et les dépôts à vue, c'est à dire toutes les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et exposés à un risque négligeable d'évolution de juste valeur.

Les découverts bancaires remboursables à vue font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe. Ils constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

2.5.11. Titres auto-détenus

Les actions LNA Santé détenues par la société mère sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres jusqu'à ce qu'elles soient cédées ou annulées.

Les produits ou les pertes de ces cessions de titres sont imputés en capitaux propres ; ainsi ces opérations n'ont pas d'impact sur le résultat consolidé du Groupe.

2.5.12. Avantages postérieurs à l'emploi

- **Engagements de retraite**

Les régimes de retraite en vigueur dans le Groupe correspondent à des régimes à cotisations définies. Il n'existe pas de régime multi-employeurs.



Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité indépendante.

LNA Santé n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds n'est pas en mesure de verser à tous les salariés les prestations relatives dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours ou au titre des exercices précédents.

- **Indemnité de départ à la retraite**

Pour LNA Santé, les avantages postérieurs à l'emploi se limitent aux indemnités de départ en retraite.

La société comptabilise des provisions destinées à faire face aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés prévues par la convention collective applicable.

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés conformément à la norme IAS 19 révisée, selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Ce calcul tient compte des indemnités prévues dans la convention collective ou dans le droit du travail le cas échéant, des probabilités de maintien dans le Groupe jusqu'au départ en retraite volontaire, de l'évolution prévisible des salaires et de l'actualisation financière.

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges du personnel et les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Le coût financier est comptabilisé en résultat financier de la période.

Les paramètres utilisés sont détaillés dans la Note 23.

2.5.13. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat, nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent, et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

2.5.14. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt variables résultant de ses activités financières et de sa politique de financement.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués ultérieurement à leur juste valeur.

Lorsque les instruments dérivés remplissent les conditions pour être qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie, leurs variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux



propres pour la part efficace et en autres produits ou charges financières pour la part inefficace. Le recyclage de la réserve de couverture de flux de trésorerie s'effectue dans le coût de l'endettement financier net. Les autres instruments dérivés sont comptabilisés en juste valeur par résultat, leurs variations de juste valeur étant constatée en autres produits ou charges financières.

2.5.15. Emprunts portant intérêts

Les emprunts produisant intérêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts des emprunts sont comptabilisés dans le coût de l'endettement financier.

Les emprunts sont ventilés en :

- passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois suivant la date de clôture,
- passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

2.5.16. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées au passif du bilan en « Autres éléments non courants ». Elles sont reprises au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

2.5.17. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

2.5.18. Reconnaissance des produits

- **Activité Exploitation**

Pour la partie chiffre d'affaires correspondant à l'hébergement, à la dépendance et aux autres produits, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations. Le montant des encours à la clôture de l'exercice est valorisé au prix de vente.

L'enveloppe soins annuelle accordée dans le cadre des conventions tripartites correspond à des dépenses liées à la réalisation de prestations de soins. Le chiffre d'affaires lié aux soins est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

- **Activité Immobilière**

Dans le cadre du développement de son activité, LNA Santé est amené à effectuer des opérations immobilières de rénovation, d'agrandissement et de construction. Ces opérations sont réalisées à travers des sociétés foncières consolidées.

LNA Santé réalise plusieurs types d'opérations immobilières, traitées différemment sur le plan comptable :



1 - Cas des opérations de promotion sur des créations ou des extensions avec un promoteur extérieur

Le Groupe engage, à travers une société foncière, des coûts d'études et de faisabilité, qui sont refacturés ensuite à un promoteur externe au Groupe, avec un produit réalisé sur le contrat cédé. Le contrôle de ces services est transféré à ce promoteur au moment de la signature du contrat. Le produit sur l'opération est enregistré à la signature du contrat.

2 - Cas des opérations de promotion sur des créations réalisées en interne

Le Groupe, à travers une société foncière, joue un rôle de promoteur et conclut notamment des contrats de Vente en Etat Futur d'Achèvement (VEFA) avec les investisseurs.

Ces contrats prévoient un transfert progressif du contrôle de l'immeuble au fur et à mesure de sa construction. Il en ressort que le chiffre d'affaires lié à ces opérations est reconnu en fonction de l'avancement du chantier sur la base des coûts engagés, y compris notamment le terrain.

3 - Cas des opérations de promotion sur des réhabilitations d'immobiliers acquis par le Groupe

Le Groupe peut être amené à céder, dans un délai inférieur à un an, l'ensemble immobilier acquis. Le prix de vente inclut des travaux de réhabilitation de l'existant. Dans ce cas, pour les projets en cours à la clôture de l'exercice, le produit est enregistré en comptabilité à l'avancement de l'opération. Le degré d'avancement est évalué par référence au prix d'acquisition et aux travaux exécutés.

2.5.19. Paiements en actions

Attribution gratuite d'actions soumises à des conditions de performance

Conformément à la norme IFRS 2, la juste valeur des actions attribuées gratuitement est déterminée selon des méthodes adaptées à leurs caractéristiques. La juste valeur à la date d'attribution des options de souscription d'actions est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées.

Pour les attributions gratuites d'actions soumises à des conditions de performance, la période d'acquisition des droits correspond au délai le plus probable de réalisation des conditions de performance.

À chaque clôture, le Groupe évalue la probabilité de perte des droits aux actions attribuées gratuitement avant la fin de la période d'acquisition. Le cas échéant, l'impact de la révision de ces estimations est constaté en résultat avec en contrepartie une variation des réserves consolidées. Les conditions de performance ne sont pas révisées s'il s'agit de conditions de marché (celles-ci étant prises en compte en date d'attribution dans le cadre de l'évaluation à la juste valeur des instruments de capitaux propres qui seront remis).

2.5.20. Détermination du résultat opérationnel

Le compte de résultat est présenté par nature de charges.



Le résultat opérationnel est obtenu par différence des charges et des produits avant impôts autres que :

- les éléments de nature financière,
- les résultats des entreprises associées,
- les résultats des activités arrêtées ou en cours de cession.

La participation des salariés est intégrée dans les charges de personnel.

Les charges externes concernent principalement les charges d'honoraires, d'entretien et de sous-traitance.

Le résultat opérationnel courant est obtenu à partir du résultat opérationnel, corrigé des autres produits et charges et provisions pour risques et charges qui présentent un caractère inhabituel et significatif, à savoir :

- les résultats des évaluations des actifs incorporels avec les éventuelles dépréciations constatées dans le cadre des tests de dépréciation,
- charges de restructuration,
- plus et moins-values de cessions,
- charges et produits résultant de litiges significatifs,
- charges ponctuelles liées aux regroupements d'entreprises, dont frais d'acquisition.

2.5.21. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable sur la base du taux voté ou quasi voté à la clôture des comptes par la juridiction compétente pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération est jugée probable. S'il s'avérait que les bénéfices imposables futurs devenaient insuffisants pour conserver ces déficits, le Groupe constituerait une dépréciation des impôts différés.

Les actifs d'impôts différés potentiels attachés aux déficits reportables existant à la date d'acquisition, dont l'utilisation est jugée probable, sont pris en compte dans la détermination de l'écart d'acquisition.

L'impôt exigible est constitué :

- du montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture,
- et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

La société LNA Santé a opté pour le régime d'intégration fiscale vis à vis de certaines de ses filiales. Chacune de ces sociétés calcule l'impôt dont elle est redevable et reverse ce montant à la société mère.



Concernant la Contribution Economique Territoriale (CET), le Groupe comptabilise la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) en charges opérationnelles et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) en impôt sur le résultat, sur la ligne « Charges d'impôt » du compte de résultat.

2.5.22. Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat net dilué par action est calculé en supposant l'exercice de l'ensemble des options existantes présentant un caractère dilutif.

Les actions dont l'émission est conditionnelle ne sont incluses dans le calcul du résultat dilué par action que si, à la clôture de la période considérée, les conditions d'acquisition sont réunies.

2.5.23. Secteurs opérationnels

Le Groupe applique la norme IFRS 8 relative aux secteurs opérationnels.

La norme IFRS 8 requiert de présenter des secteurs opérationnels correspondant aux activités dont la direction du Groupe suit la performance.

Dans ce cadre, le Groupe présente les indicateurs opérationnels utilisés pour le suivi de la performance suivants : le chiffre d'affaires, l'EBITDA¹ et l'EBITDA retraité IFRS 16.

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe LNA Santé :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges (y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité),
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par la Direction du Groupe afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances,
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Les secteurs opérationnels ainsi définis et suivis par le management du Groupe sont les suivants :

- Médico-Social France
- Sanitaire
- Médico-Social Belgique
- Immobilier
- Autres activités non significatives

¹ L'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) correspond au résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels, dotations aux amortissements et provisions, après dotations et reprises sur dépréciations de stocks immobiliers.



2.6. Comparabilité des exercices

Sur l'exercice 2020, les surcoûts Covid-19 nets de compensations avaient été comptabilisés en autres produits et charges opérationnels.

En 2021, les surcoûts induits par la crise Covid-19 ont été comptabilisés au résultat selon leur nature. Les compensations de marge et de surcoûts sont enregistrées en autres produits d'exploitation pour un montant respectivement de 9 022 milliers d'euros et 2 038 milliers d'euros.

Les compensations de pertes d'activité sont quant à elles toujours comptabilisées en chiffre d'affaires et représentent 4 751 milliers d'euros pour le secteur Médico-Social France, 1 423 milliers d'euros sur le secteur Médico-Social Belgique et 16 415 milliers d'euros sur le secteur Sanitaire.

3. Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2021, le Groupe consolidé LNA Santé se compose de 125 sociétés. Le périmètre des sociétés ainsi que les méthodes de consolidation sont décrits en Note 35 du présent document.

Le 25 février 2021, le Groupe a repris en exploitation la clinique psychiatrique La Brière à Guérande (44), pour une capacité de 88 lits.

Le 31 mars 2021, le Groupe a pris une participation à hauteur de 50% du capital de trois sociétés situées à Nantes (44), exploitant deux cliniques : l'une en soins médicaux et de réadaptation (SMR), l'autre en médecine physique et de réadaptation (MPR). Cette prise de participation s'est faite dans le cadre d'un partenariat, le partenaire de LNA Santé étant également actionnaire à 50%. Ces sociétés sont désormais intégrées au périmètre de consolidation et se voient appliquer la méthode de la mise en équivalence.

Le 31 décembre 2021, neuf sociétés sont sorties du périmètre de consolidation par Transmission Universelle de Patrimoine. Sept sociétés foncières ont été absorbées par la société LNA Santé et deux holdings d'exploitation par la société LNA ES.

4. Evénements postérieurs à la clôture

PARC DE LITS

Le parc en croisière s'est renforcé de 444 lits au 1^{er} janvier 2022, portant le réseau à maturité à 8 301 lits selon les standards de LNA Santé.

DEVELOPPEMENT

Le parc en exploitation s'établit à date à 9 224 lits et places et sera complété au 1^{er} semestre 2022 de l'entrée dans le périmètre de 2 cliniques spécialisées de rééducation en Pologne situées à Varsovie et à Cracovie pour près de 165 lits et places, l'implantation sur cette géographie répondant à une étude



d'opportunité stratégique croisant des facteurs favorables en matière de démographie, de qualité d'offre, de dynamique de la demande et de potentiel de développement sur les territoires de santé.

AUGMENTATION DE CAPITAL

Le 3 février 2022, LNA Santé a annoncé le renforcement et l'arrivée à son capital d'investisseurs de long terme Siparex, Unexo, Sodero Gestion, BNP Paribas Développement (associés au sein d'un véhicule d'investissements dédié : Nobinvest 2A) et le groupe SMA d'une part, et d'actionnaires historiques familiaux au sein de la Financière Vertavienne 44 d'autre part, au moyen de reclassements de titres (cédés par le fonds sortant MPL2 et la famille Mesnard) et d'une participation à une augmentation de capital réservée.

A cette fin, Monsieur Willy Siret, en sa qualité de Directeur Général de LNA Santé a constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 49 999 950 euros (prime d'émission incluse), au prix de 52,50 euros par action.

Par ailleurs, après la constatation le 30 novembre 2021 de la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un PEE via le FCPE Nobelia, LNA Santé achève une opération ambitieuse visant à associer ses salariés au développement du Groupe au travers de la société LNA Ensemble qui a procédé au rachat d'actions LNA Santé pour un investissement total de 32 659 830 euros et détient ainsi une participation de 8,39% du capital de LNA Santé.

Nobinvest 2A, SMA BTP, SMAvie BTP et LNA Ensemble ont adhéré au pacte d'actionnaires et rejoignent ainsi le concert contrôlant la société LNA Santé.

Ces opérations visent à consolider l'indépendance du Groupe LNA Santé et sa gouvernance, l'accélération du développement, en France et à l'étranger, de chacune de ses lignes métiers EHPAD, SMR, PSY, HAD dans le respect des valeurs et du projet d'entreprise.



NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

- Note 1. Chiffre d'affaires
- Note 2. Charges de personnel
- Note 3. Charges externes
- Note 4. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions
- Note 5. Autres produits et charges d'exploitation
- Note 6. Autres produits et charges opérationnels
- Note 7. Coût de l'endettement financier net
- Note 8. Autres produits et charges financiers
- Note 9. Impôt sur le résultat
- Note 10. Sociétés mises en équivalence
- Note 11. Résultat par action et résultat dilué par action
- Note 12. Ecart d'acquisition
- Note 13. Immobilisations incorporelles
- Note 14. Immobilisations corporelles
- Note 15. Actifs financiers non courants
- Note 16. Droits d'utilisation des contrats de location et obligations locatives
- Note 17. Impôts différés
- Note 18. Stocks et en-cours de production
- Note 19. Actifs sur contrats, clients et comptes rattachés
- Note 20. Autres actifs courants
- Note 21. Trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie
- Note 22. Capitaux propres du Groupe
- Note 23. Engagements de retraite et avantages assimilés
- Note 24. Provisions pour risques
- Note 25. Emprunts et dettes financières
- Note 26. Autres éléments non courants
- Note 27. Autres passifs courants
- Note 28. Instruments dérivés
- Note 29. Contrats de construction
- Note 30. Engagements hors bilan
- Note 31. Autres informations
- Note 32. Gestion des risques financiers
- Note 33. Actifs et passifs financiers
- Note 34. Analyse du tableau des flux de trésorerie
- Note 35. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2021



Note 1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	Notes	2021	2020
Activité Exploitation		635 464	521 486
Médico-Social France	31.1	255 802	246 771
EHPAD Elégance		211 899	206 082
EHPAD Confort		43 904	40 689
Médico-Social Belgique	31.1	27 735	26 777
Sanitaire	31.1	348 029	245 190
SMR/PSY		283 639	191 962
HAD		64 391	53 228
Autres	31.1	3 898	2 749
Activité Immobilier	31.1	54 028	52 407
TOTAL		689 492	573 893

Le chiffre d'affaires lié à l'activité Exploitation est reconnu à mesure que les services sont rendus. Sa variation provient essentiellement de la remontée de l'activité suite à la crise sanitaire et des opérations de croissance externe, en particulier de l'acquisition du groupe Clinique Développement en décembre 2020.

Le chiffre d'affaires lié à l'activité Immobilier est reconnu à l'avancement comme précisé dans le paragraphe 2.5.18. Les prestations ayant fait l'objet d'un acte de vente en VEFA, mais non encore reconnues en chiffre d'affaires à l'avancement s'élèvent au 31 décembre 2021 à 8 675 milliers d'euros contre 749 milliers d'euros l'année précédente.



Note 2. Charges de personnel

En milliers d'euros	2021			2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Salaires et traitements	(246 316)	(2 043)	(248 359)	(201 963)	(1 710)	(203 673)
Paievements en actions	(210)		(210)	(314)		(314)
Charges sociales	(90 935)	(826)	(91 760)	(70 549)	(702)	(71 251)
Participation des salariés	(7 488)	(34)	(7 522)	(4 019)	(31)	(4 050)
Provision engagements de retraite	(558)	(4)	(562)	(574)	(4)	(578)
TOTAL	(345 507)	(2 906)	(348 413)	(277 419)	(2 447)	(279 866)
Effectifs par sexe			7 152			6 074
Hommes			1 231			1 030
Femmes			5 921			5 044
Effectifs par catégorie professionnelle			7 152			6 074
Cadres et professions supérieures			804			668
Employés			6 348			5 406

La variation des charges de personnel provient essentiellement de la croissance de l'activité sur le secteur Sanitaire (SMR et HAD) et des opérations de croissance externe, en particulier de l'acquisition du groupe Clinique Développement en décembre 2020.

La hausse du taux de charges sociales est liée notamment aux revalorisations salariales du Ségur de la Santé. La hausse consécutive des salaires bruts entraîne la perte d'une partie des allègements de cotisations patronales.

Note 3. Charges externes

Les charges externes du Groupe s'établissent à 81 667 milliers d'euros au 31 décembre 2021 contre 66 729 milliers d'euros l'an passé. Elles concernent principalement la sous-traitance pour 19 720 milliers d'euros (contre 16 622 milliers d'euros l'an passé), les honoraires pour 18 878 milliers d'euros (contre 12 582 milliers d'euros au 31 décembre 2020) et les charges d'entretien et réparations pour 12 436 milliers d'euros contre 9 173 milliers d'euros l'an passé. Leur augmentation est principalement due à l'effet année pleine de l'acquisition du groupe Clinique Développement en décembre 2020, ainsi qu'aux honoraires médicaux sur les établissements qui ont été centres de vaccination Covid-19 sur 2021.



Note 4. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions

En milliers d'euros	2021			2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Immobilisations incorporelles	(1 230)		(1 230)	(1 544)		(1 544)
Immobilisations corporelles	(13 986)	(3 659)	(17 646)	(9 592)	(1 329)	(10 921)
Droits d'utilisation	(56 182)	(319)	(56 502)	(52 958)	(319)	(53 277)
Dotations aux amortissements	(71 399)	(3 979)	(75 377)	(64 094)	(1 649)	(65 743)
Dépréciation nette des stocks					(1)	(1)
Provisions pour risques et charges	(1 802)	166	(1 635)		(22)	(22)
Dotations aux provisions	(1 802)	166	(1 635)		(23)	(23)
TOTAL	(73 200)	(3 812)	(77 013)	(64 094)	(1 672)	(65 766)

L'augmentation des dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions provient essentiellement de l'acquisition du groupe Clinique Développement en décembre 2020, ainsi que de l'impact année pleine des amortissements des droits d'utilisation sur les contrats de location activés sur 2020 et de l'activation de nouveaux contrats sur 2021.

Note 5. Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	2021			2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Subventions d'exploitation	19 267	5	19 272	5 935		5 935
Autres produits	2 999	7 748	10 747	2 025	409	2 434
Autres produits d'exploitation	22 266	7 753	30 020	7 960	409	8 369
Autres charges	(2 513)	(2 969)	(5 482)	(2 547)	(1 501)	(4 048)
Autres charges d'exploitation	(2 513)	(2 969)	(5 482)	(2 547)	(1 501)	(4 048)
TOTAL	19 754	4 784	24 538	5 413	(1 092)	4 322

La hausse du poste « Subventions d'exploitation » est principalement due aux financements reçus de l'Etat au titre de la crise sanitaire Covid-19, notamment les compensations de marge reçues sur les établissements sanitaires pour 9 022 milliers d'euros.

Le poste « Autres produits » est constitué principalement de reprises en résultat de subventions d'investissement et de produits liés à des créances clients sur l'activité Exploitation, et de reprises de dépréciation de stocks immobiliers suite à leur cession sur l'activité Immobilier.

Le poste « Autres charges » est constitué principalement de pertes liées à des créances clients, à des dénouements de litiges et à des dotations aux dépréciations de stocks immobiliers.



Note 6. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	2021			2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Produits sur cessions d'actifs	70	7	77	72		72
Autres produits	991		991	9 285		9 285
Reprises sur provisions	1 687		1 687	2 602		2 602
Autres produits opérationnels	2 748	7	2 755	11 960		11 960
Valeur comptable des actifs cédés	(110)	(1)	(111)	(960)		(960)
Autres charges	(4 510)		(4 510)	(19 442)	(172)	(19 614)
Dotations aux provisions	(6 538)	(595)	(7 134)	(5 066)	(621)	(5 687)
Autres charges opérationnelles	(11 158)	(596)	(11 754)	(25 468)	(793)	(26 262)
TOTAL	(8 410)	(589)	(9 000)	(13 508)	(793)	(14 302)

En 2021, le poste « Autres produits » est constitué de produits relatifs aux départs de site pour 450 milliers d'euros, ainsi que des diminutions d'obligations locatives suite à des résiliations de bail pour 541 milliers d'euros.

En 2021, le poste « Autres charges » comprend essentiellement les frais liés aux regroupements d'entreprises pour un montant de 2 340 milliers d'euros (cf. Note 12) ainsi que des coûts liés aux départs de sites pour 2 170 milliers d'euros, couverts par les reprises de provisions correspondantes.

En 2021, le poste « Dotations aux provisions » comprend essentiellement des risques liés à des départs de sites pour 1 679 milliers d'euros, des dépréciations d'autorisation d'exploiter pour 3 675 milliers d'euros et d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 1 185 milliers d'euros sur le secteur Sanitaire, et des dépréciations d'écarts d'acquisition sur l'activité Immobilier pour 595 milliers d'euros.

En 2021, le poste « Reprises sur provisions » quant à lui est principalement constitué de l'extinction de risques liés aux départs de sites pour 1 327 milliers d'euros et de la reprise de dépréciation des droits d'utilisation pour 360 milliers d'euros.

En 2020, le poste « Autres produits » était constitué des compensations de surcoûts Covid-19 pris en charge par les CPAM pour 7 570 milliers d'euros (hors compensations sur primes Covid-19 comptabilisées en moins des charges), d'un écart d'acquisition négatif pour un montant de 750 milliers d'euros, de produits relatifs aux départs de site pour 610 milliers d'euros, ainsi que des diminutions d'obligations locatives suite à des résiliations de bail pour 354 milliers d'euros.

En 2020, le poste « Autres charges » comprenait essentiellement les surcoûts induits par la crise du Covid-19 pour 14 834 milliers d'euros (dont primes Covid-19 nettes de compensations), les frais liés aux regroupements d'entreprises pour un montant de 2 970 milliers d'euros, les coûts relatifs à un litige client pour 1 190 milliers d'euros ainsi que des coûts liés aux départs de sites pour 620 milliers d'euros, couverts par les reprises de provisions correspondantes.



En 2020, le poste « Dotations aux provisions » comprenait essentiellement des risques liés à des départs de sites pour 4 163 milliers d'euros, des litiges fiscaux pour 861 milliers d'euros, et des dépréciations d'écarts d'acquisitions sur l'activité Immobilier pour 271 milliers d'euros.

En 2020, le poste « Reprises sur provisions » quant à lui était principalement constitué de l'extinction de risques liés aux départs de sites pour 2 430 milliers d'euros et du débouclage d'un litige.

Note 7. Coût de l'endettement financier net

En milliers d'euros	2021			2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Produits issus des placements financiers	211		211	98		98
Intérêts des dettes financières ⁽¹⁾	(5 650)	(1 178)	(6 827)	(5 904)	(658)	(6 562)
Intérêts des dettes locatives	(13 118)	(67)	(13 185)	(13 250)	(74)	(13 325)
Coût de l'endettement financier net	(18 557)	(1 245)	(19 801)	(19 056)	(732)	(19 788)

⁽¹⁾ Les intérêts des dettes financières intègrent au 31 décembre 2021 un effet du coût amorti des frais d'émission de dettes pour 369 milliers d'euros (cf Note 25.1) contre 1 679 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Note 8. Autres produits et charges financiers

En milliers d'euros	2021			2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Produits financiers issus des variations de juste valeur des actifs et passifs financiers						
- instruments financiers dérivés	81	52	132	1 275	22	1 297
Reprise de provisions à caractère financier	1 381		1 381			
Autres produits financiers	1 674	38	1 711	227	40	267
Produits financiers	3 136	89	3 225	1 502	62	1 564
Charges financières issues des variations de juste valeur des actifs et passifs financiers						
- instruments financiers dérivés	(55)		(55)	(160)		(160)
Dotations aux provisions à caractère financier	(39)		(39)	(52)		(52)
Autres charges financières	(2 885)	(5)	(2 890)			
Compte de liaison	168	(168)		143	(143)	
Charges financières	(2 811)	(173)	(2 985)	(70)	(143)	(213)
Autres produits et charges financières	325	(84)	241	1 432	(81)	1 351

La variation des autres produits et charges financiers est principalement due à la cession des titres de la SARL rue du Dr Baudin et la SCI de la rue de la Croix Jumelin pour un prix de 1 489 milliers d'euros. Ces titres représentaient au bilan une valeur brute de 2 494 milliers d'euros, enregistrée à la cession



en autres charges financières. Leur dépréciation, qui s'élevait à 1 005 milliers d'euros, a été reprise sur l'exercice.

Note 9. Impôt sur les résultats

1. Ventilation impôt exigible – impôt différé

En milliers d'euros	2021			2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Impôt exigible	(15 519)	(2 252)	(17 771)	(8 924)	(418)	(9 341)
Impôt différé	1 791	1 396	3 187	(1 525)	661	(863)
TOTAL	(13 728)	(856)	(14 585)	(10 448)	243	(10 205)

2. Justification de la charge d'impôt

En milliers d'euros	2021	2020
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	36 251	18 642
Taux d'impôt de la société consolidante	28,41%	32,02%
Charge d'impôt théorique	(10 299)	(5 969)
Différences permanentes	(4 286)	(4 236)
- Effets de la CVAE ⁽¹⁾	(2 885)	(4 022)
- Autres décalages permanents	460	58
- Effets de la comptabilisation en résultat des écarts d'acquisition	(729)	153
- Taxation sur dividendes	(136)	(83)
- Effets de la non-reconnaissance des impôts différés sur déficits	(650)	181
- Ecart de taux	(344)	(523)
Charge d'impôt effective	(14 585)	(10 205)
Impôt comptabilisé (charge)	(14 585)	(10 205)
Taux d'impôt effectif	40,23%	54,74%

⁽¹⁾ La CVAE est présentée sur la ligne « charges d'impôt » du compte de résultat.

La baisse du taux d'impôt effectif correspond essentiellement à la baisse du taux d'impôt sur les sociétés ainsi qu'aux effets de la CVAE, qui retrouve son poids relatif historique après une forte hausse l'an dernier.



Note 10. Sociétés mises en équivalence

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Valeur au bilan à l'ouverture		
Entrées de périmètre	1 740	
Quote-part de résultat	2 318	
Valeur au bilan à la clôture	4 058	

Au 31 mars 2021, le Groupe a acquis, à 50/50 avec un partenaire, deux cliniques en soins médicaux et de réadaptation (SMR) et médecine physique et de réadaptation (MPR) situées à Nantes (44).

Les sociétés mises en équivalence sont individuellement non significatives. Pour cette raison, les principaux éléments du compte de résultat sont présentés de façon agrégée :

En milliers d'euros	Total
Chiffre d'affaires	3 394
Résultat net	(1 564)

Note 11. Résultat par action et résultat dilué par action

	2021	2020
Résultat net part du groupe (en milliers d'euros)	23 510	7 807
Résultat par action avant dilution		
Résultat par action (en euros)	2,4543	0,8147
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	9 579	9 582
Résultat par action après dilution		
Résultat par action (en euros)	2,4526	0,8147
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers) ⁽²⁾	9 598	9 582

⁽¹⁾ Pour la période close au 31 décembre 2021, le nombre moyen d'actions en circulation après neutralisation des actions d'auto-détention s'élève à 9 579 milliers contre 9 582 milliers pour la période close au 31 décembre 2020.

⁽²⁾ Le nombre moyen d'actions en circulation utilisé pour le calcul du résultat par action dilué comprend 19 milliers d'actions potentiellement dilutives au 31 décembre 2021.



Note 12. Ecarts d'acquisition

1. Variations des écarts d'acquisition

En milliers d'euros	31/12/2020	Acquisitions Dotations	Cessions	31/12/2021
Sanitaire	73 737	2 416		76 152
Médico-Social France	57 541			57 541
Médico-Social Belgique	1 563			1 563
Immobilier	5 298		(1 083)	4 215
Autres	274			274
Valeur Brute	138 413	2 416	(1 083)	139 746
Perte de valeur	(4 105)	(595)	1 083	(3 618)
Valeur Nette	134 308	1 821		136 128

Les mouvements de l'exercice concernent les acquisitions de la période et des ajustements de prix, ainsi que des ajustements de la juste valeur des actifs et passifs antérieurement acquis dans le délai de douze mois suivant la date de prise de contrôle.

La sortie de 1 083 milliers d'euros sur le secteur Immobilier correspond à un écart d'acquisition affecté à un ensemble immobilier cédé sur l'exercice 2021. Cet écart d'acquisition était entièrement déprécié au 31 décembre 2020.

La comparaison entre la valeur d'utilité et la valeur nette au bilan fait l'objet de tests de sensibilité en fonction des principaux paramètres incluant :

- Le taux d'actualisation,
- Le taux de croissance à l'infini,
- Le taux d'investissement en maintien de l'actif, représentatif du cycle de vie de l'UGT : un établissement en restructuration nécessite un fort taux d'investissement, à l'inverse d'un établissement en régime de croisière.

Un scénario basé sur la baisse du taux d'actualisation utilisé pour les tests de dépréciation de 50 points de base, la baisse du taux de croissance à l'infini de 50 points de base et la hausse du taux d'investissement en maintien de l'actif de 50 points de base n'entraînerait pas la constatation d'une dépréciation des écarts d'acquisition au titre d'une perte de valeur. Aucune variation raisonnable possible des hypothèses n'entraînerait des pertes de valeur complémentaires.

La dépréciation de 595 milliers d'euros sur l'exercice correspond à des pertes de valeur identifiées sur le secteur Immobilier. Les actifs ainsi dépréciés présentent une valeur recouvrable de 4 884 milliers d'euros qui correspond à leur juste valeur diminuée des coûts de sortie.



2. Détail des acquisitions et cessions de filiales

Les variations de périmètre de la période sont décrites au paragraphe 3 « Périmètre de consolidation » des annexes.

Les frais d'acquisition et de cession des opérations figurent en autres charges opérationnelles et s'élèvent à 2 340 milliers d'euros (cf. Note 6).

Ces opérations ne sont pas soumises à un complément de prix éventuel. En revanche, le prix pourra être ajusté sur la base de l'arrêté des comptes définitifs à la date d'acquisition en application du contrat d'acquisition. Les montants affectés aux actifs et passifs identifiables sont susceptibles d'être modifiés dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

S'agissant des autorisations d'exploiter, elles ont été évaluées sur la base des flux de trésorerie actualisés et, par ailleurs, de multiples portant sur des actifs comparables.

Les filiales acquises au cours de l'exercice sont individuellement non significatives. Pour cette raison, les bilans d'ouverture en IFRS à la date d'acquisition sont présentés de façon agrégée. Les opérations d'acquisition s'analysent de la manière suivante :

31/12/2021	Juste valeur
Immobilisations incorporelles	7 703
Immobilisations corporelles	2 466
Autres actifs financiers	86
Actifs non courants	10 254
Stocks et encours	8 212
Créances d'exploitation	386
Autres actifs courants	66
Trésorerie et équivalents de trésorerie	919
Actifs courants	9 584
Total des actifs acquis	19 839
Autres éléments non courants	428
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	35
Emprunts et dettes financières	3 216
Impôts différés	1 905
Dettes d'exploitation	325
Autres passifs courants	963
Dettes d'impôts courants	5
Actifs nets acquis	12 961
Intérêts minoritaires	
Actifs nets part du Groupe	12 961
Prix payé	15 377
Ecart d'acquisition	2 416



Les données estimées des sociétés acquises depuis le 1^{er} janvier 2021 sont les suivantes :

En milliers d'euros	Total
Chiffre d'affaires y compris opérations internes	9 415
Résultat net	(1 465)

Les contributions au résultat de la période des sociétés acquises, depuis leur date d'acquisition, sont les suivantes :

En milliers d'euros	Total
Chiffre d'affaires	4 124
Résultat net	2 433

Note 13. Immobilisations incorporelles

1. Variations des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles concernent uniquement l'activité Exploitation.

En milliers d'euros	31/12/2020	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Var. Périmètre	Autres Mouvements ⁽¹⁾	31/12/2021
Concessions, brevets	14 831	1 256	(77)	321	25	16 357
Autorisations d'exploiter	405 444	2 084		7 676		415 203
Autres immobilisations incorporelles	277					277
Immobilisations incorporelles en cours	236	118			(12)	342
Valeurs Brutes	420 788	3 457	(77)	7 997	14	432 179
Amort. concessions, brevets	11 507	1 275	(77)	295	(228)	12 777
Amort. autres immobilisations incorporelles	203	13				216
Amortissements	11 710	1 288	(77)	295	(228)	12 988
Perte de valeur des autorisations d'exploiter	4 986	3 675				8 661
Valeurs Nettes	404 093	(1 506)		7 703	242	410 531

⁽¹⁾ Les autres mouvements correspondent à des reclassements de poste à poste et à des plus-values de cession interne éliminées pour 228 milliers d'euros.

La plupart des immobilisations incorporelles sont acquises soit directement soit par voie de regroupement d'entreprises. Le Groupe dispose d'immobilisations incorporelles (logiciels) générées en interne pour une valeur brute 1 378 milliers d'euros au 31 décembre 2021, comme l'an passé.

L'essentiel des immobilisations incorporelles acquises correspond aux autorisations d'exploiter dont la durée de vie a été considérée comme indéfinie. Bien que les autorisations soient accordées en principe pour une durée de 15 ans, elles se renouvellent par tacite reconduction sauf en cas de non-respect de la réglementation.

Il n'existe aucune immobilisation incorporelle dont la propriété est soumise à restriction.



2. Variations des autorisations d'exploiter

En milliers d'euros	31/12/2020	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Var. Périmètre	Autres Mouvements	31/12/2021
Sanitaire	262 320			7 676		269 995
Médico-Social France	134 977	2 084				137 061
Médico-Social Belgique	7 617					7 617
Autres	530					530
Valeur Brute	405 444	2 084		7 676		415 203
Perte de valeur	4 986	3 675				8 661
Valeur Nette	400 458	(1 591)		7 676		406 543

La variation des autorisations d'exploiter intervenue sur 2021 est consécutive aux regroupements d'entreprises intervenus sur l'exercice et décrits au paragraphe 3 « Périmètre de consolidation » des annexes, ainsi qu'à des acquisitions d'autorisations d'exploiter en tant qu'actif isolé sur le secteur Médico-Social France.

Le Groupe a procédé aux tests de dépréciation décrits dans le paragraphe 2.5.5 « Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles ». La dépréciation de 3 675 milliers d'euros sur la période correspond à des pertes de valeur identifiées sur des établissements du secteur Sanitaire.

Une variation de plus ou moins 0,50% du taux de croissance, du taux d'actualisation ou du taux d'investissement en maintien de l'actif n'entraînerait pas la constatation d'une perte de valeur complémentaire dans chacun des secteurs opérationnels.



Note 14. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2020	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Var. Périmètre	Autres Mouvements ⁽¹⁾	31/12/2021
Terrains	4 251	235			3 595	8 081
Constructions	128 103	2 757	(47)	5 082	37 583	173 478
Installations techniques	28 010	2 262	(189)	880	242	31 204
Autres immobilisations corporelles	130 823	6 965	(1 784)	595	(34 184)	102 416
Immobilisations en cours	799	63	(0)		(613)	249
Avances et acomptes	45	(29)				16
Valeur brutes	292 030	12 253	(2 021)	6 557	6 624	315 444
Terrain	810	79				889
Constructions	44 863	7 961	(46)	3 082	5 677	61 537
Installations techniques	22 438	1 870	(180)	522	1	24 651
Autres immobilisations corporelles	62 781	10 128	(1 684)	487	(5 803)	65 909
Amortissements	130 893	20 037 ⁽²⁾	(1 910)	4 091	(125)	152 986
Perte de valeur						
Valeurs nettes	161 138	(7 784)	(111)	2 466	6 749	162 458
Dont Exploitation	80 644					84 144
Dont Immobilier	80 494					78 313

⁽¹⁾ Les autres mouvements correspondent à des reclassements de poste à poste et à des changements d'affectation d'actifs entre les activités Exploitation et Immobilier pour 6 723 milliers d'euros.

⁽²⁾ Dont 17 898 milliers d'euros comptabilisés en résultat opérationnel courant

Il n'existe aucune restriction concernant les titres de propriété d'immobilisations corporelles. Il n'a pas été révélé de perte de valeur des immobilisations corporelles.

Les acquisitions de l'exercice pour 12 253 milliers d'euros, nettes des subventions d'investissement accordées sur l'exercice pour 2 010 milliers d'euros, s'élèvent à 10 243 milliers d'euros. Les subventions d'investissement sont comptabilisées au bilan en autres éléments non courants.



Note 15. Actifs financiers non courants

En milliers d'euros	31/12/2020	Acquisitions / Augmentations	Diminutions	Var. Périmètre	Autres Mouvements	31/12/2021
Titres non consolidés ⁽¹⁾	3 705		(2 871)			834
Prêts	227	23	(18)			232
Dépôts et cautionnements	788	718	(195)	86	5	1 401
Instruments dérivés - actifs ⁽²⁾	81	61			130	272
Autres actifs financiers non courants	1 564	72	(1 177)			459
Valeurs brutes	6 364	875	(4 261)	86	135	3 198
Dépréciation	1 381	97	(1 381)			97
Valeurs nettes	4 982	778	(2 879)	86	135	3 101
Dont exploitation	3 707					3 025
Dont Immobilier	1 275					76

⁽¹⁾ Dont :

- les titres de la SC Financière Vertavienne 44 détenus par Sarl La Chézalière pour un montant de 774 milliers d'euros. Il n'existe aucun contrat entre le Groupe et cette société.

- les titres de la SARL rue du Dr Baudin et de la SCI de la rue de la Croix Jumelin pour 2 494 milliers d'euros au 31 décembre 2020, cédés le 1^{er} mars 2021 pour un montant de 1 489 milliers d'euros. La dépréciation de ces titres a été reprise à 100% pour un montant de 1 005 milliers d'euros, cf Note 8.

⁽²⁾ L'augmentation des instruments financiers - actifs pour 61 milliers d'euros, correspondant aux primes versées sur la période, est présenté dans les opérations de financement dans le tableau de flux de trésorerie. Hors cet effet, les acquisitions de la période s'élèvent à 814 milliers d'euros.

Les dépréciations à la clôture, d'un montant de 97 milliers d'euros, portent sur des dépôts et cautionnements dans le cadre d'un départ de site.

L'échéancier des actifs financiers non courants s'analyse comme suit :

Echéancier	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Valeurs brutes au 31/12/2021	2 292	906	3 198
Valeurs brutes au 31/12/2020	2 461	3 903	6 364



Note 16. Droits d'utilisation des contrats de location et obligations locatives

Les droits d'utilisation concernent en totalité des locations immobilières.

La variation des droits d'utilisation s'analyse ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2020	Entrées d'actifs	Amortissements et pertes de valeur	Résiliations	Effet des réévaluations d'hypothèses	Variation de périmètre	Autres variations	31/12/2021
Valeur comptable des droits d'utilisation	589 947	16 153		(8 319)		16 519		614 299
Amortissements des droits d'utilisation	(107 207)		(56 502)	3 843				(159 765)
Dépréciation des droits d'utilisation	(589)		328					(271)
Total des droits d'utilisation nets	482 251	16 153	(56 184)	(4 476)	16 519			454 263
Dont Exploitation	479 672							452 000
Dont Immobilier	2 580							2 262

La variation des dettes locatives s'analyse ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2020	Entrées d'actifs	Remboursement	Résiliations	Effet des réévaluations d'hypothèses	31/12/2021
Dettes locatives	522 294	15 653	(55 066)	(5 017)	16 519	494 383
Total des obligations locatives	522 294	15 653	(55 066)	(5 017)	16 519	494 383
Dont Exploitation	519 570					491 963
Dont Immobilier	2 724					2 419
Dont non courant	467 583					439 210
Dont courant	54 711					55 173

Les échéances des obligations locatives au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

Echéancier (en milliers d'euros)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Durée résiduelle des dettes locatives	55 173	218 117	221 093	494 383

Note 17. Impôts différés

En milliers d'euros	31/12/2020	Résultat	Autres éléments du résultat global	Variation de périmètre	Autres Mouvements	31/12/2021
Impôts différés actifs	4 285	472				4 757
Impôts différés passifs	(76 886)	2 715	(780)	(1 905)	(65)	(76 921)
Impôts différés nets	(72 601)	3 187	(780)	(1 905)	(65)	(72 164)

Les impôts différés nets relatifs aux opérations immobilières s'élèvent à (3 011) milliers d'euros au 31 décembre 2021 contre (4 385) milliers d'euros au 31 décembre 2020.



La variation des impôts différés provient principalement des variations de périmètre de l'exercice décrites au paragraphe 3 « Périmètre de consolidation » des annexes.

En milliers d'euros	31/12/2020	Résultat	Capitaux propres	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/2021
Déficits activés	(79)	(774)				(853)
Divergences fiscales	2 480	458		5		2 944
Opérations de retraitements	12 904	1 736	(780)	9	(65)	13 803
Autorisations d'exploiter	(79 158)	1 767		(1 919)		(79 310)
Ecart d'évaluation constructions	(6 937)					(6 937)
Ecart d'évaluation stock immobilier	(1 810)					(1 810)
Impôts différés nets	(72 601)	3 187	(780)	(1 905)	(65)	(72 164)

Note 18. Stocks et en-cours de production

En milliers d'euros	31/12/2021			31/12/2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Matières premières	3 962		3 962	4 148		4 148
En-cours biens	230	86 032	86 262	287	91 775	92 062
Marchandises	362		362	281		281
Valeurs brutes	4 554	86 032	90 587	4 716	91 775	96 491
Dépréciations		4 932	4 932		10 122	10 122
Valeurs nettes	4 554	81 101	85 655	4 716	81 653	86 369

Les encours de production correspondent aux coûts engagés sur les opérations immobilières selon le niveau d'avancement. Les produits finis ont également trait aux opérations immobilières à hauteur de lots achevés mais non vendus.

La valeur nette des stocks que le Groupe s'attend à céder dans les 12 mois s'élève à 56 488 milliers d'euros et il s'élevait à 57 199 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Les dépréciations de stock ne concernent que l'activité Immobilier et s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020	Dotations	Reprises utilisées	31/12/2021
Dépréciations de stocks	10 122	2 433	(7 624)	4 932
TOTAL	10 122	2 433	(7 624)	4 932

Les dépréciations de stock ont été estimées en fonction de la valeur probable de revente.

Les autres mouvements correspondent à des requalifications d'actifs immobiliers à long terme.



Note 19. Actifs sur contrats, clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/2021			31/12/2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Créances clients brutes	44 747	23 539	68 285	43 444	3 333	46 777
Dépréciations des créances clients	(1 804)		(1 804)	(1 928)		(1 928)
Valeurs nettes	42 942	23 539	66 481	41 516	3 333	44 849

Il n'existe pas d'actifs sur contrats à la clôture.

Toutes les créances clients sont à échéance à moins d'un an.

Les dépréciations des comptes clients ne concernent que l'activité Exploitation et s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020	Dotations	Reprises utilisées	Variation de périmètre	31/12/2021
Dépréciations des créances clients	1 928	664	(790)	2	1 804
TOTAL	1 928	664	(790)	2	1 804

Les reprises nettes aux dépréciations des créances clients s'élèvent à 126 milliers d'euros en 2021 contre une dotation nette de 44 milliers d'euros un an plus tôt.

Note 20. Autres actifs courants

En milliers d'euros	31/12/2021			31/12/2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Créances sociales	465	4	470	631	4	635
Créances fiscales hors IS	5 246	5 708	10 954	5 074	5 202	10 276
Instruments dérivés - actifs	108		108			
Actifs financiers courants	336	12	348	270	83	353
Autres créances diverses	32 987	169	33 156	35 186	412	35 598
Charges constatées d'avance	3 414	147	3 560	2 691	151	2 842
Valeurs brutes	42 556	6 040	48 596	43 851	5 853	49 704
Dépréciations	(1 138)		(1 138)	(604)	(159)	(763)
Valeurs nettes	41 418	6 040	47 458	43 248	5 694	48 941

Toutes les créances et autres actifs courants ont une échéance inférieure à un an.

Note 21. Trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette du Groupe se décompose ainsi :



En milliers d'euros	31/12/2021			31/12/2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Disponibilités	127 673	6 241	133 914	106 243	4 791	111 034
Équivalents de trésorerie	17 855		17 855	10 000		10 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie	145 528	6 241	151 769	116 243	4 791	121 034
Concours bancaires courants	(120)	(15)	(135)	(134)	(11)	(145)
Trésorerie nette	145 407	6 227	151 634	116 109	4 780	120 889

Les équivalents de trésorerie sont constitués de comptes à terme rapidement disponibles et exposés à un risque négligeable d'évolution de juste valeur.

Note 22. Capitaux propres du Groupe

1. Composition du capital social

Le montant du capital social de la société LNA Santé s'élève au 31 décembre 2021 à 19 514 072 euros, divisé en 9 757 036 actions de 2 euros de valeur nominale chacune.

L'augmentation de capital réservée aux salariés du 30 novembre 2021, présentée dans les Faits marquants, a entraîné l'émission de 51 099 titres d'une valeur nominale de 2 euros, pour un montant de 102 198 euros. En tenant compte de la prime d'émission nette des frais d'augmentation de capital, et de la décote accordée aux salariés sur le prix de référence de l'action, l'augmentation de capital est présentée dans les flux de trésorerie liés aux opérations de financement pour un montant total de 1 748 milliers d'euros.

2. Prime d'émission

La prime d'émission de la société LNA Santé s'élève au 31 décembre 2021 à 51 558 157 euros. Son augmentation de 1 645 845 euros est liée à l'augmentation de capital du 30 novembre 2021 présentée dans les Faits marquants.

La prime d'émission nette des frais s'élève à 1 388 milliers d'euros. Les frais d'augmentation de capital liés à cette opération ont été imputés pour un montant net d'impôt de 827 milliers d'euros.

Cette augmentation de capital réservée aux salariés, dans le cadre du plan d'épargne entreprise, intègre un abondement en trésorerie ainsi qu'une décote sur le prix de référence de l'action. La charge de personnel constatée à ce titre conformément à la norme IFRS 2 s'élève à 257 milliers d'euros.

3. Actions Propres

Dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec un prestataire d'investissement, la société LNA Santé est amenée à détenir des actions propres.

Au 31 décembre 2021, la société LNA Santé détenait 132 484 actions propres, qui viennent en déduction des réserves consolidées pour un montant de 5 639 milliers d'euros.



A la clôture de l'exercice précédent, les réserves consolidées étaient impactées d'un montant de 5 898 milliers d'euros correspondant à 141 198 actions auto-détenues.

4. Dividendes

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Dividendes comptabilisés au cours de la période comme distribution aux actionnaires	1 916	4 307
Dividendes proposés et non comptabilisés	4 523 ⁽¹⁾	1 914
Soit	0,43€ par action	0,20€ par action

⁽¹⁾ Estimation sur la base du nombre d'actions donnant droit à dividende au 15 mars 2022, soit 10 517 562 actions.

L'Assemblée Générale du 23 juin 2021 a approuvé la distribution de dividendes de 0,20 euro par action au titre de l'exercice 2020, soit un montant de 1 916 milliers d'euros, qui a été versée en numéraire le 9 juillet 2021.

Le Conseil d'Administration, réuni le 29 mars 2022, a proposé une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2021 de 0,43 euro par action, qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 22 juin 2022.

5. Titres par catégorie

	31/12/2021	31/12/2020
Nombre total d'actions	9 757 036	9 705 937
Nombre total d'actions émises et entièrement libérées	9 757 036	9 705 937
Nombre total d'actions émises et non entièrement libérées	-	-
Nombre total d'actions ordinaires	5 325 008	5 074 379
Nombre total d'actions à droit de vote double	4 299 544	4 490 360
Nombre total d'actions privées du droit de vote	132 484	141 198
Valeur nominale en euros de l'action	2,00	2,00
Capital social en euros	19 514 072	19 411 874
Actions de la société détenues par le Groupe	132 484	141 198



Note 23. Engagements de retraite et avantages assimilés

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020		
Engagements à l'ouverture	11 029	7 858		
Variations de périmètre	35	2 165		
Coûts des services rendus	898	785		
Coût financier	39	53		
Prestations de retraite payées	(401)	(243)		
Gains et pertes actuariels	(1 380)	411		
Engagements à la clôture	10 221	11 029		
dont Exploitation	10 184	10 997		
dont Immobilier	37	32		
Echéancier	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Engagements au 31/12/2021	571	1 938	7 712	10 221
Engagements au 31/12/2020	534	1 825	8 670	11 029

Les gains et pertes actuariels s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Ecart actuariels liés aux changements d'hypothèses financières	135	1 118
Ecart actuariels liés aux changements d'hypothèses démographiques	(1 514)	(707)
Gains et pertes actuariels	(1 380)	411

Les hypothèses de calcul de la provision pour engagements de retraite sont les suivantes :

Indicateurs	31/12/2021	31/12/2020
Taux d'actualisation	0,78%	0,33%
Evolution des salaires	2%-5%	2%-5%
Table de mortalité	INSEE 2021	INSEE 2018
Age de départ volontaire	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales	50%	50%
Modalité de départ	Volontaire	Volontaire



Le taux d'actualisation est établi sur la base de l'observation du taux de rendement des obligations européennes privées de première catégorie membres de la zone euro à la clôture de l'exercice et de la durée de l'engagement.

Les probabilités d'être présents dans l'entreprise ont été estimées ainsi pour les établissements :

	31/12/2021	31/12/2020
Age < 45 ans	0%	0%
Age >= 45 ans	50%	50%
Age >= 50 ans	75%	75%
Age >= 55 ans	100%	100%

Les probabilités d'être présents dans l'entreprise s'analysent ainsi pour le siège :

	31/12/2021	31/12/2020
Age < 30 ans	0%	0%
Age >= 30 ans	30%	30%
Age >= 35 ans	50%	50%
Age >= 40 ans	75%	75%
Age >= 45 ans	100%	100%

Une variation du taux d'actualisation de 1,00% n'entraînerait pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Note 24. Provisions pour risques

En milliers d'euros	31/12/2021			31/12/2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Provisions pour risques non courantes				217		217
Provisions pour risques courantes	8 364	750	9 115	7 463	917	8 379
TOTAL	8 364	750	9 115	7 680	917	8 597

En milliers d'euros	31/12/2020	Dotations	Reprises ⁽¹⁾	Autres mouvements	31/12/2021
Litiges sociaux	5 058	1 472	(1 597)	220	5 153
Autres provisions	3 539	2 291	(1 648)	(220)	3 962
TOTAL	8 597	3 763	(3 245)		9 115

⁽¹⁾ Dont reprises de provisions utilisées : 1 930 milliers d'euros

Les autres provisions concernent principalement des risques liés à des départs de site.



Ces postes n'enregistrent aucun avantage à long terme et aucune indemnité de fin de contrat.

Les autres mouvements correspondent à des reclassements de poste à poste.

Les provisions pour risques concernent des contentieux en cours. Les échéances de ces contentieux interviendront pour la plupart en 2022. Les montants provisionnés ont été définis au cas par cas entre les services concernés du Groupe et les conseils en charge de ces dossiers. Par ailleurs, aucun remboursement n'est attendu.

Compte tenu des échéances à court terme des provisions, ces dernières n'ont pas été actualisées.

Note 25. Emprunts et dettes financières

L'endettement du Groupe se compose de dettes bancaires et de dettes désintermédiées, parmi lesquelles figurent les financements suivants :

- un emprunt syndiqué bancaire de 265,0 millions d'euros à échéance juin 2026. Il s'agit d'une ligne de crédit revolving non amortissable (RCF) destinée au portage des opérations en phase de construction et de restructuration, à savoir le financement d'autorisations non exploitées et d'établissements en phase de restructuration, ainsi que le portage d'immobiliers existants en attente de commercialisation ;
- adossée à l'emprunt syndiqué, une tranche Prêt à Terme (Term Loan) à 6 ans de 75 millions d'euros, tirable en fonction des besoins d'investissement sur une période de disponibilité de 3 ans ;
- des crédits à court terme de promotion immobilière servant à financer les opérations de construction et de rénovation-extension pendant des périodes de 12 à 18 mois avant livraison et cession de l'immobilier ;
- des financements de portage immobilier avant cession de l'immobilier en l'état (dans le cas où le Groupe décide de déménager l'exploitation dans de nouveaux locaux) ou lancement d'un programme de promotion immobilière ;
- un programme de titres négociables à court terme (NEU CP, anciennement nommés billets de trésorerie) plafonné actuellement à 160,0 millions d'euros, servant en complément du crédit syndiqué et des crédits promotions à financer le portage et les travaux immobiliers avant cession. La documentation financière du programme est disponible sur le site de la Banque de France à l'adresse suivante : <https://eucpmtn.banque-france.fr/public/#/liste-des-emetteurs/dd8b9dec-b611-ea11-80f7-001dd8b71ea9> ;
- des emprunts à moyen ou long terme d'une durée de 7 à 15 ans pour financer les investissements de maintien du Groupe ;
- des emprunts à long terme d'une durée de 10 à 12 ans servant à financer des titres de sociétés d'exploitation ou des autorisations d'exploiter. Il s'agit dans la majorité des cas d'opérations de refinancement, les prêts amortissables étant mis en place dès lors que les actifs d'exploitation sont en état de générer les cashflows suffisants pour rembourser les échéances d'emprunts ;
- un emprunt obligataire sous forme d'Euro-PP de 51,2 millions d'euros à échéance 2022, et refinancé par un nouvel Euro-PP de 90 millions d'euros dont 45 millions d'euros à échéance 19



juillet 2028 et 45 millions d'euros à échéance 19 juillet 2029, destiné à refinancer en complément des emprunts bancaires à moyen ou long terme des titres de sociétés d'exploitation ou des autorisations d'exploiter.

- un préfinancement des dotations soins en EHPAD mis en place en septembre 2020, correspondant à 6 mois de dotations, permettant au Groupe d'optimiser son BFR en disposant d'une trésorerie complémentaire.

Les autres dettes financières sont quant à elles principalement composées des éléments suivants :

- Les cautions versées par les résidents des établissements à leur entrée ;
- Les autres dettes financières diverses.

1. Variation des dettes

L'ensemble des dettes courantes et non courantes s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020	Emissions	Rembst	Var. de périmètre	Variations de juste valeur	Effets du coût amorti ⁽¹⁾	Autres Mouvements ⁽²⁾	31/12/2021
<i>Euro PP</i>	51 085	89 495				148		140 729
<i>Titres négociables à court terme</i>	106 700	63 400	(10 100)					160 000
Total dettes désintermédiées	157 785	152 895	(10 100)			148		300 729
<i>Crédit syndiqué RCF</i>	115 000	(1 785)	(115 000)			179		(1 606)
<i>Crédit syndiqué Term-Loan</i>		74 500				42		74 542
<i>Emprunts auprès des établis de crédit</i>	110 055	11 636	(64 204)	3 214				60 701
<i>Préfinancement des dotations soins</i>	39 126	46 574	(39 126)					46 574
<i>Crédits portage immobilier</i>	8 596	1 300	(2 211)					7 685
<i>Crédits promotion immobilière</i>	7 634	8 270	(6 681)					9 222
<i>Instruments dérivés</i>	2 735				(1 309)			1 426
Total emprunts bancaires	283 146	140 495	(227 222)	3 214	(1 309)	220		198 544
<i>Cautions résidents</i>	9 873	3 511	(2 825)					10 558
<i>Autres dettes financières diverses</i>	140	49	(35)					154
<i>Concours bancaires courants</i>	145						(10)	135
<i>Intérêts courus non échus</i>	855			?			688	1 546
TOTAL	451 945	296 950	(240 183)	3 215	(1 309)	369	679	511 666
Non courants	175 837							777 399
Courants	276 108							289 267

⁽¹⁾ Les effets du coût amorti sont présentés en Note 7 – Coût de l'endettement financier net.

⁽²⁾ Les autres mouvements correspondent aux variations nettes des dettes financières à court terme.

La réconciliation de la variation des dettes diverses avec la variation présentée dans le tableau des flux de trésorerie est la suivante :

Flux de financement sur dettes diverses	2021	2020
Augmentation des cautions résidents	3 511	3 072
Augmentation des dettes financières diverses	49	1
Encaissements sur comptes courants hors Groupe		
Flux d'augmentation présenté dans le tableau des flux de trésorerie	3 560	3 072
Remboursement des cautions résidents	(2 825)	(3 269)
Remboursement des dettes financières diverses	(35)	(128)
Apports en comptes courants hors Groupe	(3 009)	(338)
Flux de remboursement présenté dans le tableau des flux de trésorerie	(5 869)	(3 736)



2. Analyse des dettes courantes et non courantes

L'ensemble des dettes non courantes s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2021			31/12/2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Euro PP	89 597		89 597	51 158		51 158
Emprunts auprès des établissements de crédit	42 765	80 984	123 749	114 445		114 445
Cautions résidents	7 918		7 918	7 405		7 405
Autres dettes financières diverses	154		154	106		106
Instruments dérivés	920	61	981	2 480	243	2 724
TOTAL	141 355	81 045	222 399	175 594	243	175 837

L'ensemble des dettes courantes s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2021			31/12/2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Euro PP	51 132 ⁽¹⁾		51 132	(72) ⁽¹⁾		(72)
Emprunts auprès établissements de crédit	15 871	1 701 ⁽²⁾	17 572	59 111	60 096 ⁽²⁾	119 206
Préfinancement des dotations soins	46 574		46 574	39 126		39 126
Cautions résidents	2 640		2 640	2 468		2 468
Autres dettes financières diverses					34	34
Instruments dérivés	398	47	445	12		12
Crédits promotion immobilière		9 222	9 222		7 634	7 634
Titres négociables à court terme	63 400	96 600	160 000		106 700	106 700
Concours bancaires courants	120	15	135	134	11	145
Intérêts courus non échus	1 537	9	1 546	849	6	855
TOTAL	181 672	107 594	289 267	101 626	174 482	276 108

⁽¹⁾ La part courante de l'Euro PP correspond à la part courante du coût amorti, ainsi qu'au remboursement du premier Euro-PP dont l'échéance est en janvier 2022.

⁽²⁾ La part immobilière des emprunts auprès des établissements de crédit correspond aux crédits accordés pour financer les besoins de portage à court terme de l'activité immobilière.

3. Echéances des dettes

L'échéancier des dettes courantes et non courantes s'analyse de la manière suivante :



En milliers d'euros	31/12/2021			31/12/2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
1 an au plus	181 672	107 594	289 267	101 626	174 482	276 108
De plus de 1 an à 5 ans	45 205	57 651	102 856	167 562	243	167 806
Supérieur à 5 ans	96 150	23 394	119 544	8 031		8 031
TOTAL	323 027	188 639	511 666	277 220	174 725	451 945

Le total des remboursements futurs non actualisés des emprunts bancaires, de l'Euro PP et des titres négociables à court terme s'analyse de la manière suivante (capital et intérêts) :

En milliers d'euros	31/12/2021			31/12/2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
1 an au plus	180 578	99 376	279 954	103 002	167 463	270 465
De plus de 1 an à 5 ans	47 984	60 150	108 135	164 739		164 739
Supérieur à 5 ans	102 871	23 609	126 480	6 631		6 631
TOTAL	331 434	183 135	514 569	274 372	167 463	441 835
Maturité moyenne (en années)	3,94	2,79	3,51	2,65	1,78	2,30

4. Structure financière

La structure de l'endettement liée aux emprunts auprès des établissements de crédit et auprès des investisseurs financiers sur le marché se présente comme suit :

Capital restant dû (En milliers d'euros)	31/12/2021			En %	31/12/2020			En %
	Exploit.	Immo.	Total		Exploit.	Immo.	Total	
Euro PP	140 729		140 729	28%	51 085		51 085	12%
Titres négociables à court terme	63 400	96 600	160 000	32%		106 700	106 700	24%
Prêts à taux fixe	51 910	6 098	58 008	12%	50 340	6 522	56 861	13%
Prêts à taux variable couvert	5 749	75 313	81 062	16%	94 990	903	95 893	22%
Prêts à taux variable non couvert	47 551	10 497	58 048	12%	67 352	60 305	127 657	29%
TOTAL EMPRUNTS GROUPE	309 339	188 508	497 847	100 %	263 767	174 430	438 197	100 %
Dont non courant	132 362	80 984	213 346	43%	165 603		165 603	38%
Dont courant	176 977	107 524	284 501	57%	98 164	174 430	272 594	62%

Le taux moyen d'intérêts des dettes, y compris instruments de couverture, s'élève à 1,54 % pour la période close au 31 décembre 2021, à comparer à 2,06% en 2020.



L'endettement financier net du Groupe s'analyse ainsi :

En milliers d'euros	Notes	31/12/2021			31/12/2020		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Emprunts et dettes financières		323 027	188 639	511 666	277 219	174 725	451 945
Comptes courants internes		5 864	(5 864)		(2 924)	2 924	
Instruments dérivés actifs	15. / 20.	(380)		(380)	(81)		(81)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21.	(145 528)	(6 241)	(151 769)	(116 243)	(4 791)	(121 034)
Endettement Net		182 984	176 534	359 517	157 972	172 858	330 830
Engagements sur contrats de crédit-bail immobilier			23 440	23 440		20 132	20 132
Endettement Net selon covenants		182 984	199 974	382 957	157 972	192 990	350 962

Suite à l'aménagement du crédit syndiqué existant intervenu en juin 2021, les covenants du Groupe ont été modifiés, dont la définition de la dette nette, qui exclut les obligations locatives et intègre les engagements de crédit-bail immobilier. L'endettement financier net présenté ci-dessus correspond à la nouvelle définition des covenants, y compris pour la période comparative au 31 décembre 2020.

5. Covenants bancaires

Au titre de ses emprunts, le Groupe doit respecter un certain nombre d'obligations. En cas de non-respect, les banques pourraient obliger le Groupe à rembourser totalement, partiellement ou renégocier les conditions de financement. Les principaux covenants du Groupe à la clôture se décrivent ainsi :

- Endettement net d'Exploitation / EBITDA d'Exploitation¹ inférieur ou égal à 4,25 (levier)
- Endettement net d'Exploitation / Fonds propres et quasi-fonds propres d'Exploitation² inférieur ou égal à 1,25 (gearing)
- Endettement net immobilier inférieur à 340 millions d'euros
- EBITDA Immobilier avant IFRS 16 positif

Au 31 décembre 2021, les covenants sont respectés, le levier s'élevant à 2,69, le gearing à 0,53, l'endettement net immobilier à 200 millions d'euros et l'EBITDA Immobilier avant IFRS 16 à 8,3 millions d'euros.

Note 26. Autres éléments non courants

Les autres éléments non courants concernent des subventions d'investissement associées à des immobilisations dont la comptabilisation en résultat est opérée au rythme d'amortissement des actifs

¹ Sur la base d'un EBITDA d'Exploitation pro forma pour la contribution en année pleine des acquisitions à l'EBITDA d'Exploitation.

² Les fonds propres et quasi-fonds propres d'Exploitation sont constitués des capitaux propres d'Exploitation, hors impacts IFRS 16, et des impôts différés passifs d'Exploitation, hors impacts IFRS 16.



associés. Ces subventions d'investissement s'élèvent à 9 032 milliers d'euros au 31 décembre 2021 contre 7 779 milliers d'euros à la clôture précédente.

Note 27. Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/2021			31/12/2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Fournisseurs d'immobilisations	1 222	1 250	2 472	1 338	2 500	3 838
Dettes fiscales hors IS	5 571	6 083	11 654	6 225	1 718	7 943
Dettes sociales	61 174	265	61 439	57 833	236	58 069
Autres dettes diverses	22 864	47	22 912	73 847	20	73 868
Passifs sur contrats	21 087	8 694	29 781	18 843	1 037	19 879
TOTAL	111 919	16 339	128 258	158 086	5 511	163 597

Toutes les autres dettes et comptes de régularisation sont à une échéance inférieure à un an.

La diminution des autres dettes diverses provient principalement des remboursements des avances de trésorerie reçues des autorités en 2020 sur le secteur Sanitaire pour 37 301 milliers d'euros, ainsi que du remboursement des avances Ségur pour 8 504 milliers d'euros.

Note 28. Instruments dérivés

LNA Santé a souscrit des swaps et des caps de taux afin de couvrir son endettement à taux variable.

Les caractéristiques de ces instruments sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Nominal	91 006	96 300
Taux	0,00 % - 1,95 %	0,00 % - 4,51 %
Échéance	01/04/2023 - 25/06/2031	15/01/2021 - 25/06/2031

Les charges d'intérêts constatées au titre des instruments financiers sur l'exercice 2021 s'élèvent à 703 milliers d'euros.

La juste valeur des instruments dérivés s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/2020	Variation en capitaux propres	Variation par résultat	Primes versées	31/12/2021
Juste valeur des instruments de couverture	(2 655)	1 470	77	61	(1 047)
Juste valeur des instruments financiers	(2 655)	1 470	77	61	(1 047)



Note 29. Contrats de construction

Pour les opérations de promotion sur des réhabilitations d'immobiliers et les créations réalisées en interne, les impacts dans le compte de résultat et le bilan s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Produits comptabilisés sur l'opération	36 433	126 359
Montant des travaux en cours	204	10 878
Coût total des opérations	52 052	152 182
Coûts engagés	52 052	152 182
Marge globale attendue	2 238	3 118
Marge comptabilisée	1 873	2 120
Montant dû par les clients	23 316	3 075
Passifs sur contrats	8 659	630

Note 30. Engagements hors bilan

1. Engagements donnés et reçus

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Cautions données sur montants initiaux des emprunts	30 343	18 306
Nantissement de fonds calculés sur le capital restant dû des emprunts	10 095	5 424
Nantissement de titres des sociétés consolidées calculés sur le capital restant dû des emprunts	6 488	9 266
Engagements hors bilan liés aux opérations de financement	46 926	32 996
Garanties données sur les prêts promoteurs	72 335	64 270
Cautions LNA Santé	32 269	34 695
Hypothèques et Privilèges de prêteur de deniers	40 065	29 575
Garanties données sur les loyers	12 100	12 293
Cautions bancaires aux propriétaires immobiliers	2 333	2 526
Cautions LNA Santé aux propriétaires immobiliers	9 767	9 767
Autres garanties données	2 592	1 928
Engagements contractuels d'acquisition d'immobilisations incorporelles	2 497	1 111
Engagements contractuels d'acquisition d'immobilisations corporelles	7 940	16 363
Engagements contractuels d'acquisition d'actifs financiers non courants		7 341
Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	97 464	103 307
Engagements donnés (non actualisés)	144 390	136 304
Cautions bancaires	2 600	3 328
Engagements contractuels reçus pour vente d'immobilisations		4 850
Part non utilisée des crédits corporate et crédit syndiqué	265 000	111 500
Part non utilisée des crédits promotion	22 778	10 366
Engagements reçus (non actualisés)	290 378	130 044



La variation des engagements hors bilan donnés est essentiellement due aux cautions données sur montants initiaux des emprunts.

La variation des engagements hors bilans reçus est quant à elle principalement liée à la part non utilisée du crédit syndiqué.

2. Actifs et passifs éventuels

	31/12/2021	31/12/2020
Actifs éventuels	Néant	Néant
Passifs éventuels	Néant	Néant

Il n'existe pas, à la connaissance du Groupe et de ses conseils, de litige non provisionné susceptible d'impacter significativement l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021.

Note 31. Autres informations

1. Secteurs opérationnels

En milliers d'euros	Médico-Social France	Sanitaire	Médico-Social Belgique	Immobilier	Autres	TOTAL
31/12/2021						
Chiffre d'affaires	255 802	348 029	27 735	54 028	3 898	689 492
EBITDA ⁽¹⁾	66 095	61 868	6 158	6 067	1 060	141 248
EBITDA retraité IFRS 16	24 497	42 332	1 555	8 339	(483)	76 240
Actifs économiques employés	182 355	301 437	9 236			493 027

En milliers d'euros	Médico-Social France	Sanitaire	Médico-Social Belgique	Immobilier	Autres	TOTAL
31/12/2020						
Chiffre d'affaires	246 771	245 190	26 777	52 407	2 749	573 893
EBITDA ⁽¹⁾	63 148	45 292	5 468	1 629	2 622	118 158
EBITDA retraité IFRS 16	23 365	27 729	909	3 895	1 155	57 052
Actifs économiques employés	178 206	302 948	9 362			490 515

⁽¹⁾ EBITDA : Résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels, dotations aux amortissements et provisions, après dotations et reprises sur dépréciations de stocks immobilier.



Le passage du résultat opérationnel à l'EBITDA et de l'EBITDA à l'EBITDA retraité IFRS 16 est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2021			31/12/2020		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Résultat opérationnel	54 255	1 558	55 812	37 905	(826)	37 080
Dotations nettes aux amortissements et provisions	73 200	3 812	77 013	64 094	1 672	65 766
Dotations nettes aux dépréciations des créances clients	(126)		(126)	44		44
Provision engagements de retraite	558	4	562	574	4	578
Autres produits et charges d'exploitation	(19 754)	(4 784)	(24 538)	(5 413)	1 092	(4 322)
Subventions d'exploitation	19 267	5	19 272	5 935		5 935
Autres produits et charges d'exploitation à caractère d'EBITDA	(629)	(309)	(938)	(119)		(119)
Dépréciations de stocks immobiliers		5 191	5 191		(1 106)	(1 106)
Autres produits et charges opérationnels	8 410	589	9 000	13 508	793	14 302
EBITDA	135 181	6 067	141 248	116 529	1 629	118 158
Impact de l'élimination des loyers IFRS 16	(67 280)	2 273	(65 008)	(63 372)	2 266	(61 106)
EBITDA retraité IFRS 16	67 901	8 339	76 240	53 157	3 895	57 052

2. Parties liées

La liste des filiales du Groupe figure en Note 35 des présents Etats Financiers.

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors du processus de consolidation.



Les transactions et les soldes entre les sociétés du Groupe, les principaux dirigeants et les autres parties liées sont détaillés ci-dessous :

En milliers d'euros	2021	2020
Charges		
Loyer	1 979	1 934
Assistance technique et mandat de vente	3 645	1 842
Autres charges	7 644	7 875
Produits		
Mandat d'assistance gestion	73	102
Autres produits	460	412
Bilan		
Clients	97	80
Fournisseurs	2 079	3 061
Comptes Courants	252	305

3. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des mandataires sociaux et administrateurs sont présentées dans la synthèse suivante :

En milliers d'euros	2021	2020
Rémunérations allouées	510	641
Paiement en actions conditionné	416	314
Jetons de présence	102	111
TOTAL	1 028	1 066

Aucun avantage spécifique en matière de rémunérations différées, indemnités de départ et engagements de retraite complémentaire n'a été mis en place au bénéfice des mandataires sociaux.

Dans le cadre de l'autorisation de l'assemblée générale mixte du 22 juin 2016, le conseil d'administration a décidé lors de la réunion du 13 décembre 2017 de procéder à l'attribution gratuite d'actions au profit des trois dirigeants mandataires sociaux. La juste valeur initiale unitaire s'établit à 55,45 euros par action.

Conformément aux dispositions du Plan d'attribution gratuite d'actions 2017-2020, le conseil d'administration a constaté dans sa séance du 20 janvier 2021 la satisfaction des critères de performance et de la condition de présence, permettant l'acquisition définitive au 1^{er} janvier 2021 des



2 500 actions de la Tranche B attribuées à chacun des trois dirigeants mandataires sociaux, lesquelles avaient été attribuées au 1^{er} janvier 2018. Ainsi, 7 500 actions ont été acquises au total en 2021.

Note 32. Gestion des risques financiers

Risques de change

Le Groupe LNA Santé n'est pas exposé au risque de change dans la mesure où il exerce son activité au sein de deux pays de la zone euro (France et Belgique).

Risques de taux

Le Groupe met en œuvre une politique de diversification de ses sources de financement en combinant des financements bancaires et des financements désintermédiés sur des maturités courtes, moyennes et longues allant de 1 mois à 15 ans.

La structure des financements se répartit comme suit :

Type de financement	JJ à 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà	Total encours	%
Euro-PP à taux fixe	51 132	(270)	89 867	140 729	28%
Prêts à taux fixe	14 471	35 588	7 950	58 008	12%
Prêts à taux variable couvert	2 547	57 356	21 160	81 062	16%
<i>Sous-total couvert</i>	<i>68 150</i>	<i>92 674</i>	<i>118 976</i>	<i>279 799</i>	<i>56%</i>
Prêts à taux variable non couvert	56 351	1 187	509	58 047	12%
NEU CP ^(*) non couvert	160 000			160 000	32%
<i>Sous-total non couvert</i>	<i>216 351</i>	<i>1 187</i>	<i>509</i>	<i>218 047</i>	<i>44%</i>
Total	284 500	93 861	119 485	497 846	100%
Part relative	57%	19%	24%	100%	

(*) NEU CP (Negotiable European Commercial Paper) : dénomination commerciale des titres négociables à court terme

Pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié à la structure de sa dette financière, le Groupe utilise des produits dérivés d'échange de taux d'intérêt (swaps et caps). Ces produits dérivés sont qualifiés comptablement au sens des normes IFRS en instruments de couverture.

L'objectif de ces transactions est de transformer le taux variable de la dette en taux fixe et d'encadrer le risque de taux en fonction des anticipations de leur évolution.

Cette politique suivie de manière dynamique peut donner lieu en cours d'exercice, en fonction de l'évolution des taux de marchés, à des ajustements dans les positions de couverture.

Le montant des contrats de couverture représente au 31 décembre 2021 un risque couvert de 91 006 milliers d'euros. Ces couvertures portent sur des taux de 0,00% à 1,95% dont les échéances sont comprises entre le 01 avril 2023 et le 25 juin 2031.



Seule la dette à moins d'un an est non couverte pour partie. Il s'agit principalement des financements de l'activité immobilière (les titres négociables à court terme, les crédits promotion et les portages immobiliers) et du préfinancement des dotations soins.

En retenant une hausse de 1% des taux d'intérêt applicable à l'encours à taux variable et réglementé, les charges financières complémentaires seraient de 1 848 milliers d'euros.

Cependant, le Groupe dispose au 31 décembre 2021 d'une trésorerie nette de 151 634 milliers d'euros, à comparer à sa dette non couverte de 218 047 milliers d'euros. Le risque sur le montant non couvert s'en trouve donc réduit : l'impact d'une hausse de taux d'intérêt se traduisant par une hausse de la charge d'intérêt, d'une part, et par une hausse des produits d'intérêt générés par les placements de trésorerie, d'autre part.

Risques sur actions

Au 31 décembre 2021, la SA LNA Santé détient 132 484 actions propres, valorisées à 5 639 milliers d'euros contre 141 198 titres à la clôture précédente. Une valorisation au cours au plus bas de l'année 2021 (44,20€) et au plus haut de l'année 2021 (58,80€) s'échelonnerait de 5 856 milliers d'euros à 7 790 milliers d'euros, le prix de revient moyen des titres auto-détenus à la date de clôture s'établissant à 42,89 euros par titre.

Risques de liquidité

Le Groupe dispose au 31 décembre 2021 de 151 769 milliers d'euros de disponibilités et d'équivalents de trésorerie (soit 151 634 milliers d'euros de trésorerie nette des concours bancaires) ; ce qui représente 24% de son chiffre d'affaires d'exploitation.

La pérennité du modèle économique et la confiance des partenaires financiers facilitent l'accès au crédit et limitent le risque de liquidité.

Le programme d'émission de titres négociables à court terme est couvert par la trésorerie disponible et par la part non tirée du crédit syndiqué.

Le préfinancement des dotations soins, d'un montant à la clôture de 46 574 milliers d'euros, est couvert par les créances futures à naître sur les dotations soins.

Au regard de ces éléments, de l'analyse des actifs et passifs courants et des ratios de la structure financière, la société considère qu'elle n'est pas exposée au risque de liquidité.

Risques de solvabilité et rating

La cotation Banque de France de LNA Santé sur la base de ses comptes consolidés 2020 est à B4+ ; ce qui démontre ainsi « une capacité assez forte à honorer ses engagements financiers ».

Risques relatifs aux engagements hors bilan

Les garanties et obligations contractuelles se décomposent à la clôture de l'exercice 2021 en engagements donnés sur une durée déterminée pour 144,4 millions d'euros constitués d'engagements liés aux opérations de financement pour 46,9 millions d'euros et aux activités opérationnelles pour



97,5 millions d'euros. Les engagements reçus s'élevaient au 31 décembre 2021 à 290,4 millions d'euros relatifs principalement à des lignes de crédit accordées et non utilisées, dont notamment la part non utilisée du crédit syndiqué (265 millions d'euros).

Les garanties et obligations contractuelles sont détaillées en Note 30 Engagements hors bilan des états financiers consolidés 2021.

Au titre de ses emprunts (crédit syndiqué et Euro-PP notamment), le Groupe doit respecter un certain nombre de covenants qui sont détaillés en Note 25.5. Au 31 décembre 2021, l'intégralité des covenants financiers est respectée.

Note 33. Actifs et passifs financiers

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est le prix qui serait convenu entre des parties libres de contracter et opérant aux conditions du marché. A la date de la transaction, elle correspond généralement au prix de transaction. La détermination de la juste valeur doit ensuite être fondée sur des données de marché observables qui fournissent l'indication la plus fiable de la juste valeur d'un instrument financier.

La juste valeur des dérivés est déterminée sur la base des flux contractuels actualisés en utilisant les données de marché observables à la clôture.

La juste valeur des dettes fournisseurs, des créances clients correspond à la valeur comptable indiquée au bilan, l'effet de l'actualisation des flux futurs de trésorerie n'étant pas significatif.

	2021		2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Titres mis en équivalence	4 058	4 058		
Actifs financiers non courants	3 101	3 101	4 982	4 982
Actifs sur contrats et créances clients	66 481	66 481	44 849	44 849
Autres actifs courants	47 458	47 458	48 941	48 941
Trésorerie et équivalents de trésorerie	151 769	151 769	121 034	121 034
Total actifs financiers	272 868	272 868	219 807	219 807
Passifs financiers				
Dettes financières non courantes ⁽¹⁾	222 399	222 399	175 837	175 837
Dettes financières courantes ⁽¹⁾	289 267	289 267	276 108	276 108
Dettes fournisseurs	62 421	62 421	56 139	56 139
Autres passifs financiers courants	128 258	128 258	163 597	163 597
Total passifs financiers	702 345	702 345	671 681	671 681



⁽¹⁾ Les dettes financières sont principalement constituées de dettes à taux variable. A l'exception des instruments financiers, évalués à leur juste valeur, l'impact de juste valeur des dettes à taux fixe n'est pas significatif.

Les niveaux de classification sont définis comme suit :

- Niveau 1 : prix coté sur un marché actif
- Niveau 2 : prix coté sur un marché actif pour un instrument similaire, ou autre technique d'évaluation basée sur des paramètres observables
- Niveau 3 : technique d'évaluation incorporant des paramètres non observables.

2021 En milliers d'euros	Méthode d'évaluation	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Dérivés - Couverture de flux de trésorerie	Juste valeur par OCI	Prêts et créances	Coût amorti
Actifs financiers							
Titres mis en équivalence	3	4 058	4 058				
Actifs financiers non courants	3	3 101		380	738		1 984
Actifs sur contrats et créances clients		66 481					66 481
Autres actifs courants		47 458					47 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	151 769	17 855				133 914
Total actifs financiers		272 868	21 913	380	738		249 837
Passifs financiers							
Dettes financières non courantes ⁽¹⁾	2	222 399		1 426			220 973
Dettes financières courantes ⁽¹⁾	2	289 267					289 267
Dettes fournisseurs		67 421					67 421
Autres passifs financiers courants		128 258					128 258
Total passifs financiers		702 345		1 426			700 919

2020 En milliers d'euros	Méthode d'évaluation	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Dérivés - Couverture de flux de trésorerie	Juste valeur par OCI	Prêts et créances	Coût amorti
Actifs financiers							
Actifs financiers non courants	3	4 982		81	2 324		2 578
Actifs sur contrats et créances clients		44 849					44 849
Autres actifs courants		48 941					48 941
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	121 034	10 000				111 034
Total actifs financiers		219 807	10 000	81	2 324		207 402
Passifs financiers							
Dettes financières non courantes ⁽¹⁾	2	175 837		2735			173 102
Dettes financières courantes ⁽¹⁾	2	276 108					276 108
Dettes fournisseurs		56 139					56 139
Autres passifs financiers courants		163 597					163 597
Total passifs financiers		671 681		2735			668 946



Note 34. Analyse du tableau des flux de trésorerie

1. Amortissements et provisions

La ligne Amortissements et provisions présentée au sein du tableau des flux de trésorerie s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	Note	2021	2020
Dépréciation des écarts d'acquisition	12.	595	271
Dotations aux amortissements et provisions incorporels	13.	4 963	1 544
Dotations aux amortissements et provisions corporels	14.	20 037	10 887
Dépréciation des actifs financiers non courants	15.	(1 285)	
Dotations aux amortissements et provisions droits d'utilisation	16.	56 184	53 033
Dotations et provisions sur engagements de retraite	23.	602	631
Provisions pour risques et charges	24.	518	3 274
Amortissements et provisions		81 614	69 640

2. Variation du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	Note	31/12/2020	Variation	Autres Mouvements (*)	Var. Périètre	31/12/2021
Stock	18.	86 369	(1 406)	(7 520)	8 212	85 655
Clients	19.	44 849	21 277	(32)	386	66 481
Autres actifs courants	20.	48 941	(2 070)	413	66	47 458
<i>Retraitement hors effets BFR</i>						
Compte courant ⁽¹⁾		(2 201)	(3 203)			(5 404)
Créances		91 589	16 004	381	453	108 427
Fournisseurs		56 139	5 941	16	325	62 421
Autres passifs courants	27.	163 597	(35 949)	(354)	963	128 258
<i>Retraitement hors BFR</i>						
Fournisseurs d'immobilisations et autres ⁽²⁾		(3 838)	1 366			(2 472)
Compte courant ⁽¹⁾		(63)	(195)			(258)
Dettes		215 835	(28 837)	(338)	1 288	187 949

(*) Les autres mouvements comprennent des subventions d'investissement accordées non reçues, des reclassements de poste à poste et des changements d'affectation d'actifs entre les activités Exploitation et Immobilier pour 7 408 milliers d'euros.

⁽¹⁾ présenté en flux net de trésorerie liés aux opérations de financement

⁽²⁾ présenté en flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement



Note 35. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2021

Raison sociale	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de Consolidation	Siren/n°d'entreprise	Siège social
I- ACTIVITE EXPLOITATION:					
LNA SANTE	100,00%	100,00%	IG	388 359 531	/ boulevard Auguste Priou, 44120 VLRIOJ
LA CHEZAUËRE	20,29%	20,29%	(1) IG	352 694 681	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOJ
LE PARC DE DIANE	100,00%	100,00%	IG	394 055 602	16 rue de la Fonderie, 44200 NANTES
LE PARC DE LA PLESSE	100,00%	100,00%	IG	351 792 478	route de la Vieignanne, 49240 AVRILLÉ
LE PARC DE LA TOUQUËS	100,00%	100,00%	IG	421 178 740	Avenue Michel d'Ornano, 14800 DEAJVILLE
LE PARC SAINT-CHARLES	100,00%	100,00%	IG	428 670 319	10/14 rue du Moulin à Tan, 28000 CHARTRES
HÔPITAL CLINIQUE DU POINT DU JOUR	100,00%	100,00%	IG	446 388 951	8 rue de Champles, 1301 BIERGES
RÉSIDENCE ANGLAIS MARINE	100,00%	100,00%	IG	444 727 051	1159 chemin de Rogancu, 83150 BANDOL
HÔPITAL CLINIQUE VILHIL PRÁHIL	100,00%	100,00%	IG	351 327 481	200 rue de la Caldero, 13300 SALON-DE-PROVENCE
LES JARDINS D'HENRIVILLE	100,00%	100,00%	IG	412 458 119	132 Rue Camille Desmoulins, 80000 AVILLES
WOODSIDE RÉSIDENCE	100,00%	100,00%	IG	411 675 147	75 avenue du Général Ceurinck, 1020 BRUXELLES
LE BON JOUR D'IGNACE	100,00%	100,00%	IG	899 345 002	75 avenue du Général Ceurinck, 1020 BRUXELLES
RÉSIDENCE CREISKER	100,00%	100,00%	IG	452 918 303	78 avenue de Saint-Sébastien, 44380 PORNICHET
LE MAS DE LA CÔTE BLEUE	100,00%	100,00%	IG	489 578 492	Traverse de la Pointe Riche, 83000 MARTIGUES
RÉSIDENCE LES PLEIADÉS	100,00%	100,00%	IG	445 348 923	192 rue Reine Jeanne, 83000 TOULON
LE PARC DE LA CENSE	100,00%	100,00%	IG	884 338 805	12 Drève d'Argenteuil, 14100 WATERLOO
LNA PAVILLON DE LA CENSE	100,00%	100,00%	IG	899 718 649	12 Drève d'Argenteuil, 14100 WATERLOO
LES JARDINS D'OLONNE	100,00%	100,00%	IG	478 216 559	100 rue Ernest Lendribeau, 85100 LES SABLES D'OLONNE
BIAGIS	100,00%	100,00%	IG	480 780 600	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOJ
LA VILLA DES POËLES	100,00%	100,00%	IG	351 605 522	90 rue François Mauriac, 13010 MARSEILLE
RÉSIDENCE LES CAMELIAS	100,00%	100,00%	IG	338 662 547	8 rue Ambroise Croizat, 66330 CAILLSIANY
VILLA DES COLLÈS	100,00%	100,00%	IG	393 358 197	84 chemin des Collettes, 36800 CAGNES-SUR-MER
RÉSIDENCE LES NYMPHÉES	100,00%	100,00%	IG	352 351 399	2 rue Louzillais, 35740 PACÉ
RÉSIDENCE LE MONTHÉARD	100,00%	100,00%	IG	509 618 351	2 allée Jean Lurcat, 72000 LE MANS
LES JARDINS D'HERMINE	100,00%	100,00%	IG	440 249 043	55 avenue du Haut Secoc, 35000 RILLONS
RÉSIDENCE DES SOURCES	100,00%	100,00%	IG	508 707 304	8 ter route de l'Horloge, 74500 EVIAN-LES-BAINS
RÉSIDENCE LES TAMARIS	100,00%	100,00%	IG	833 050 252	Avenue Léon Grosjean, 11400 ÈVÈRE
VILLA AMÉLIE	100,00%	100,00%	IG	532 107 109	32 rue de Nice, 17220 SAINT-ROGATIE
VILLA L'ÉLÉONOR	100,00%	100,00%	IG	500 673 926	5 rue Eugène Bizet, 37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE
VILLA Océane	100,00%	100,00%	IG	528 150 683	15 rue de Kerdonnerch, 56550 BELZ
LES OISILUX	100,00%	100,00%	IG	739 502 268	169 avenue du Pré de, 83110 SANARY-SUR-MER
RÉSIDENCE LES MIMOSAS	100,00%	100,00%	IG	420 020 349	4 rue des Arts, 11100 NARBONNE
VILLA DE FALICON	100,00%	100,00%	IG	529 238 578	160 avenue de Rimiez, 06100 NICE
VILLA TOHANNIC	100,00%	100,00%	IG	380 487 041	22 rue Pierre Ménéchal, 56000 VANNS
INSTITUT DE READAPTATION DE ACHÈRES	100,00%	100,00%	IG	393 902 135	7 Place Simone Weil, 78260 ACHÈRES
CENTRE DE SANTE DE ACHÈRES	100,00%	100,00%	IG	828 197 046	/ boulevard Auguste Priou, 44120 VLRIOJ
RÉSIDENCE LE BOURGAILH	100,00%	100,00%	IG	331 913 756	46 avenue du Bourgailh, 33600 PESSAC
LES JARDINS DE LEYSOTTE	100,00%	100,00%	IG	410 104 269	126 chemin de Leysotte, 33140 VILLANAV D'ONNON
RÉSIDENCE TALANSSA	100,00%	100,00%	IG	351 121 470	62 Cours Marechal Gallieni, 33400 TALENCE
VILLA DE VALROSE	100,00%	100,00%	IG	343 995 254	28 chemin de la Maille, 33360 LATRESNE
LE CLOS CHAMPIROL	73,24%	73,24%	IG	418 660 031	81 avenue Albert Raimond, 42270 SAINT-PIERRE-EN-JAREZ
PÔLE MÉDICAL D'ANNÉRY	100,00%	100,00%	IG	808 331 110	Route de Livilliers, 95300 EVVÉRY
INSTITUT DE READAPTATION DU CAP HORN	70,75%	70,75%	IG	817 462 690	1 Rue de Kergoniec, 29800 LANDERNEAU
CLINIQUE DE READAPTATION DE LA SITUATION	100,00%	100,00%	IG	820 328 904	1 Place Beaumanoir, 44100 NANTES
CENTRE DE READAPTATION DU CONFLUENT LNA	100,00%	100,00%	(2) VIEE	840 506 612	/ boulevard Auguste Priou, 44120 VLRIOJ
VS SUB 3	100,00%	100,00%	(2) VILL	880 161 542	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOJ
VS LNA	50,00%	50,00%	(2) VIEE	897 497 533	/ boulevard Auguste Priou, 44120 VLRIOJ
POLE SANTE ORGEMONT	100,00%	100,00%	IG	840 506 562	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOJ
INSTITUT PREVENTION SANTE DIABETE GRAND EST	51,00%	51,00%	IG	891 438 129	Boulevard René Leriche, 67200 STRASBOURG
CLINIQUE DU CHATEAU DE PARSAY	100,00%	100,00%	IG	402 046 452	Parsay, 79170 BRIEUIL-SUR-CHIZÉ
NORMANDY	100,00%	100,00%	IG	316 713 726	1 Rues Jules Michelet, 50400 GRANVILLE
POLYCLINIQUE DE DEAUVILLE	100,00%	100,00%	IG	377 815 899	28 avenue Florian de Kergolay, 14800 DEAUVILLE
CLINIQUE D'ALENCON	100,00%	100,00%	IG	524 291 937	62 rue Candie, 61000 ALENCON
CLINIQUE TOUS VENTS	100,00%	100,00%	IG	351 480 538	19 Avenue René Coty, 76170 JILLEBONNE
POLYCLINIQUE DE LISIUX	100,00%	100,00%	IG	448 959 551	175 rue Roger Aini, 14100 LISIUX
CONCEPT SANTE GIE	100,00%	100,00%	IG	448 106 435	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOJ
CLINIQUE LA BRILLÉ	100,00%	100,00%	(2) IG	302 701 180	route de Mesquer, 44350 GJERANDE
LNA BELGIQUE	100,00%	100,00%	IG	479 787 635	8 rue de Champles, 1301 BILRGLS
LNA RHILAIIL	100,00%	100,00%	IG	529 264 061	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOJ
LNA ES	100,00%	100,00%	IG	484 434 113	/ boulevard Auguste Priou, 44120 VLRIOJ
L-C SANTE	51,00%	51,00%	IG	883 748 477	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOJ
CLINIQUE DEVELOPPEMENT	100,00%	100,00%	IG	442 125 274	/ boulevard Auguste Priou, 44120 VLRIOJ
GRIBOUILLAGE	67,83%	67,83%	IG	509 786 513	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOJ
NAI CRÈCHES	67,83%	67,83%	IG	498 963 529	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOJ
GCS LNA SANTE	100,00%	100,00%	IG	514 782 168	2 cours du Rhin, 77700 SERRIS
GCS PUI LNINRY	100,00%	100,00%	(3) IG	852 965 789	Route de Livilliers, 95300 EVVÉRY
MTI	74,93%	74,93%	IG	450 567 987	81 avenue Albert Raimond, 42270 SAINT-PIERRE-EN-JAREZ
LNA ACIAIS	100,00%	100,00%	IG	518 273 040	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOJ



Raison sociale	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de Consolidation	Siren/n°d'entreprise	Siège social
II - ACTIVITE IMMOBILIERE:					
FONCIERE GNA	100,00%	100,00%	IG	438 910 275	7 boulevard Auguste Priou, 41120 VERTOU
INA RFAI FSTATF	100,00%	100,00%	IG	843 311 044	7 boulevard Auguste Priou, 44170 VERTOU
MF BANDOL 83	100,00%	100,00%	IG	499 848 307	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MÉDICA FONCIÈRE 83	100,00%	100,00%	IG	438 811 986	7 boulevard Auguste Priou, 44170 VERTOU
MF YERRES 91	100,00%	100,00%	IG	752 476 572	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF COURBEVOIE 92	100,00%	100,00%	IG	752 653 886	7 boulevard Auguste Priou, 44170 VERTOU
FONCIERE DES TILLEULS	100,00%	100,00%	IG	599 841 169	8 rue de Champles, 1301 BIERGES
MF VINCENNES 94	100,00%	100,00%	IG	847 754 769	7 boulevard Auguste Priou, 44170 VERTOU
MF MAUVILLIERS 28	100,00%	100,00%	IG	484 043 641	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF AMIENS 80	100,00%	100,00%	IG	418 638 668	7 boulevard Auguste Priou, 44170 VERTOU
MF CHATOU 78	100,00%	100,00%	IG	809 522 071	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF MARIGNY 13	100,00%	100,00%	IG	419 628 486	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MÉDICA SFRRIS 77	100,00%	100,00%	IG	449 149 070	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF VERTOU 44120	100,00%	100,00%	IG	481 506 632	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MÉDICA FONCIÈRE 06	100,00%	100,00%	IG	450 989 678	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MÉDICA FONCIÈRE GARCILLES 92	100,00%	100,00%	IG	500 457 411	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MÉDICA FONCIÈRE IANCIFF 78	100,00%	100,00%	IG	501 141 980	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MÉDICA FONCIÈRE BREUIL	100,00%	100,00%	IG	504 365 529	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MÉDICA FONCIÈRE IMB 41	100,00%	100,00%	IG	514 173 947	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MÉDICA FONCIÈRE D'ÉPINAY	100,00%	100,00%	IG	582 032 421	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF 77 MONTFARDE	100,00%	100,00%	IG	509 639 577	7 boulevard Auguste Priou, 44170 VERTOU
MF VILLENAVE 33	100,00%	100,00%	IG	532 056 983	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF SI-ROGALEN 17	100,00%	100,00%	IG	535 103 589	7 boulevard Auguste Priou, 44170 VERTOU
MF MONTLOUIS 37	100,00%	100,00%	IG	535 096 242	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF BELZ 56	100,00%	100,00%	IG	529 229 871	7 boulevard Auguste Priou, 44170 VERTOU
MF 11 CARBONNE	100,00%	100,00%	IG	532 056 637	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF FAUCONNIÈRE 061	100,00%	100,00%	IG	539 362 855	7 boulevard Auguste Priou, 44170 VERTOU
MF Orlonne 85	100,00%	100,00%	IG	532 056 132	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF POISSERS 86	100,00%	100,00%	IG	797 713 929	7 boulevard Auguste Priou, 44170 VERTOU
MF HAD	100,00%	100,00%	IG	799 697 594	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF NANTES 44	100,00%	100,00%	IG	798 301 920	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MRI B	100,00%	100,00%	IG	489 780 685	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
SCI CIATTEAU LAMOTIE	100,00%	100,00%	IG	343 527 743	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF FNNFRY 95	100,00%	100,00%	IG	808 415 996	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF LA SEYNE 83	100,00%	100,00%	IG	808 383 608	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF ANDRÉFAU 79	90,00%	90,00%	IG	817 481 997	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF LQCB 94	100,00%	100,00%	IG	838 201 697	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
SCI DU MOUIN VERT	100,00%	100,00%	IG	483 015 889	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
SCI SAINT ROCII N°3	127,84%	127,84%	IG	483 552 543	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF MFAUX 77	100,00%	100,00%	IG	849 190 913	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
SCI IMMOB INVEST	100,00%	100,00%	IG	392 300 539	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF GUERANDE 44	100,00%	100,00%	IG	891 206 716	7 boulevard Auguste Priou, 44170 VERTOU
LNA SERVICES	51,00%	51,00%	IG	442 082 863	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
LNA IHAVAUX	100,00%	100,00%	IG	813 814 529	7 boulevard Auguste Priou, 44170 VERTOU
MF 49 LA PLESSE	100,00%	100,00%	IG	521 984 492	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF SI MAUR 94	100,00%	100,00%	IG	752 669 614	7 boulevard Auguste Priou, 44170 VERTOU
MF MORET 77	100,00%	100,00%	IG	847 926 185	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF ROSNY 93	100,00%	100,00%	IG	838 201 614	7 boulevard Auguste Priou, 44170 VERTOU
FONCIERE SSR IMB	100,00%	100,00%	IG	509 621 488	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
SCI DE LA PRINCESSE	100,00%	100,00%	IG	418 650 960	7 boulevard Auguste Priou, 44170 VERTOU
MF ACHÈRES 78	100,00%	100,00%	IG	814 387 981	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF PESSAC 33	100,00%	100,00%	IG	799 729 306	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
IMMOBILIERE DE LA FONTENELLE	100,00%	100,00%	IG	753 741 959	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MF 44	100,00%	100,00%	IG	527 822 571	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MÉDICA FONCIÈRE MARSHIFF 131	100,00%	100,00%	IG	504 807 710	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
NATIONAL CRECHES IMMOBILIER	67,83%	67,83%	IG	798 210 068	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
SOCIETE DE GESTION DES PARKINGS DU CLOS	65,00%	65,00%	IG	827 586 991	81 avenue Alber: Raimond, 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

(1) La société Sarl La Chézalière, bien que détenue à 20,29 %, est intégrée globalement compte tenu des éléments contractuels entre les deux sociétés et les modalités de direction.

(2) Sociétés nouvellement créées ou acquises

(3) Société devenue significative sur l'exercice et intégrée dans le périmètre de consolidation